

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE (SEEMI) Étain au Laos

Épisode précédent :
[Société des Étains du Hin-Boun \(1895-1903\).](#)

Émile DUPUY (1896-1936), président

Fondateur de la Banque Dupuy frères et Compagnie, Paris
Voir [encadré](#).

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine
(*La Journée industrielle*, 26 août 1920)

La société anonyme qui vient d'être formée sous cette dénomination a pour objet : l'étude, l'acquisition, l'obtention, l'exploitation et la revente de tous gisements miniers et carrières de toute nature, de tous permis de recherche ou d'exploration, périmètres miniers et concessions de mines, en Indo-Chine, Yunnan et tous pays voisins, le traitement, le transport et le commerce des minéraux et de leurs sous-produits, la participation de la société dans toutes entreprises accessoires ou connexes.

Le siège est à Paris, 9, boulevard Malesherbes.

Le capital est de 100.000 fr. en actions de 1.000 fr. toutes souscrites en espèces.

Les premiers administrateurs sont : MM. Jean Bartholoni, propriétaire, à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 88 ; René Bartholoni, propriétaire, à Paris, avenue Hoche, 19 ; Pierre Brame, industriel, à Thonon-les-Bains, place des Arts ; Émile Dupuy, à Paris, boulevard Malesherbes, 9 ; et William-Thornton Opie, ingénieur des mines, 114, Lexham Gardens, Kensington, Londres.

CONSTITUTION
Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 août 1920)

Capital 100.000 fr., divisé en 100 actions de 1.000 fr. Siège social à Paris, 9, boulevard Malesherbes. Conseil d'administration : MM. J. Bartholoni, R. Bartholoni, Brame, Dupuy et Opie. Statuts déposés chez M^e Couturier, à Paris. — *Affiches Parisiennes* 25 août 1920,

AEC 1922-726 — Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, 9, boul. Malesherbes, PARIS (8^e).

Capital. — Sté an., f. le 5 août 1920, 3.500.000 fr. en 3.500 actions de 1.000 fr. lib., dont 2.000 actions d'apport.

Objet. — Exploitation de gisements miniers en Indochine et pays voisins. Traitement, transport et commerce des minerais et sous-produits, et plus particulièrement exploitation de la mine d'étain « Solange », concession de 800 hectares, située dans la province de Thakhek (Laos). — Bureaux, magasins et entrepôts à Pak-Hin-Boun. — Poste de relais et magasins à Ta-Hin-Kam. — Usine d'extraction et magasins à Bon-Pon-Thiou. — Rendement prévu dès le début de l'exploitation : 70 tonnes de mineraï par jour.

Conseil. — MM. Émile Dupuy, présid. ; René Bartholoni¹, Jean Bartholoni, Pierre Brame [associé à Bartholoni dans les tissages de Sciez (Hte-Savoie) et qui épousera Louise Gastaldi, dev. Vve de René Bartholoni], admin.

OFFRE D'EMPLOI (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 26 février et 5 mars 1922)

On demande pour les mines d'étain de la Société d'Etudes et d'Exploitations minières de l'Indochine (Province de Cammon-Laos) un mécanicien pour montage, puis entretien- des installations mécaniques de la mine : machines à vapeur, transmissions, éclairage électrique, etc.

On exige les meilleures références quant à l'expérience et au caractère.
Écrire à M. Opie, Hôtel Métropole Hanoï.

Au Laos : Les mines d'étain du Nam Patène (*L'Éveil économique de l'Indochine*, 4 juin 1922)

Vallée du Nam Patène ; au premier plan premières pentes de l'anticlinal au milieu de la vallée, au fond, la barrière rocheuse qui encercle la vallée.

Vallée du Nam Patène. Au milieu, l'anticlinal renfermant les gisements d'étain. Au second plan à droite, la grande falaise qui encercle la vallée.

Pirogues transportant sur la rivière Patène une partie du matériel de l'usine en construction (deux broyeurs coniques à boulets).

Traitement de l'étain par les indigènes du bassin du Nam Patène.

[12] Dès 1867, des mines d'étain étaient signalées à la mission Doudart de Lagrée dans la vallée du Nam Patène, affluent du Nam-Hinboun, mais les membres de cette mission ne virent que le traitement du mineraï.

Voici comment ce traitement est décrit par M. H. Counillon, dans le *Bulletin économique* :

« Le mineraï est traité par les indigènes d'une façon rudimentaire : il est d'abord pilé dans des mortiers en bois avec un pilon en bois, muni à l'extrémité d'une petite armature en fer, puis lavé avec soin pour enlever les matières terreuses plus légères

Le lavage se fait dans des sébiles. Les fourneaux rappellent les fours à cuve employés à Banka ; ils sont plus petits et cylindriques. Chacun d'eux se compose d'un cylindre en

¹ Généalogie des [Bartholoni](#) : affaires et politique :

terre d'environ 0,80 de haut, muni, à la partie inférieure, d'une ouverture pour l'introduction de la tuyère ; le métal en fusion se rassemble au fond de la cuve, c'est-à-dire sur le sol, légèrement creusé à cet effet. La tuyère est lutée *[sic]* avec de l'argile. A la fin de chaque opération, on l'enlève pour sortir le bloc de métal. L'air est amené dans l'appareil par un double soufflet, formé de deux troncs d'arbres creux, dans lesquels se meuvent des pistons garnis de chiffons : ils sont placés verticalement et chacun d'eux est muni à sa partie inférieure d'un tube de bambou qui se rend dans la tuyère.

On met dans le four des charbons allumés, puis une épaisse couche de charbon de bois ; on active le feu au moyen de la soufflerie, on charge ensuite alternativement de couches de minerai et de charbon de bois qui sont introduites par l'ouverture supérieure. Ces fourneaux, d'après le colonel Tournier, peuvent produire environ cinq kilos d'étain par jour et le prix de revient, en comptant simplement les cinq coolies nécessaires (un à l'extraction du minerai, un au lavage et au broyage, un à la fabrication du charbon de bois et deux à la ventilation et à la charge du fourneau, est de 1 \$ les cinq kilos. »

On estimait, entre 1890 et 1898, à environ 1.500 kilos la production annuelle.

M. Counillon visita en 1890 une exploitation située à quelques minutes de Ban-Muong. « Elle se trouve, dit-il, sur le flanc N.-O. d'une petite colline ; le minerai est au-dessous d'une couche d'argile ferrugineuse de 0,50 à 0,60 d'épaisseur, et disséminé dans un banc de 0,20 à 0,30 d'épaisseur, ayant une pente d'environ 30 ; c'est probablement du minerai d'alluvions.

Sa présence en ce point est actuellement difficile à expliquer ; la ceinture du bassin paraît formée de hautes montagnes calcaires. »

Les deux montagnes les plus voisines portent le nom significatif de Pouka Khoa. (Montagnes d'étain)

Les mines du Nam Patène ont été prospectées en 1893 par M. Ménager et firent l'objet d'une déclaration en recherche de périmètre réservé le 11 janvier 1890 au nom et pour le compte du Syndicat minier du Laos.

Un arrêté, en date du 9 octobre 1896, a fait concession provisoire à cette société des gisements d'étain situés dans la vallée du Nam Hinboun et de ses affluents, depuis son embouchure jusqu'au village de Ban Naken.

Dès le commencement de décembre 1896, M. Gallen, ingénieur des Mines, accompagné d'un mineur européen et de quinze mineurs annamites, entreprit des travaux de recherches sur les premiers gisements. Les travaux furent continués jusqu'en fin janvier 1897.

L'exploitation fut menée assez irrégulièrement par la société des Étains de Hinboun — qui éprouvait les plus grandes difficultés pour les transports, de la mine au Mékong, puis sur le Mékong, moins facilement navigable alors qu'il ne l'est aujourd'hui.

La société ayant laissé passer les délais légaux sans reprendre son exploitation, le Gouvernement la déclara déchue de ses droits et mit la concession aux enchères.

C'est en 1904 que, pour la première fois, M. W. Opie, ingénieur anglais spécialisé dans l'extraction de l'étain, visita la vallée du Nam Patène.

Comment y fut-il amené ?

C'est bien simple. M. Opie vient du comté de Cornouailles, un pays bien intéressant, où nous avons nous-même passé deux des meilleures années de notre vie. Il y a 3.000 ans déjà, les Phéniciens y venaient chercher l'étain, avant même l'époque où ils créaient le comptoir qui est devenu Marseille. C'est par excellence le pays de l'étain : là, chacun est peu ou prou compétent en la matière, c'est le grand sujet de conversation. Mais les mines s'épuisant à la surface, il a fallu chercher toujours plus profond : aussi l'extraction n'est-elle profitable que quand les cours sont élevés ; quand il y a baisse sur l'étain, les mineurs s'expatrient, s'en vont aux pays où leurs compatriotes émigrés avant eux ont

flairé l'étain ; en Malaisie, en Bolivie, au Siam, etc. Car ils ont un flair particulier. Le Cornouaillais sent l'étain comme la fourmi sent le sucre.

L'exploration de la vallée du Nam Patène était alors difficile. La partie stannifère de cette vallée est complètement entourée d'un muraille calcaire de 400 à 500 m. de haut probablement infranchissable ; et par l'étroit couloir par où la rivière se fraye un passage, il n'y avait, jusqu'ici, en dehors du cours d'eau lui même, aucun sentier ; on pouvait toutefois sortir de cet immense cirque par une grotte traversant le massif calcaire de part en part.

Le sol de ce cirque est un sol sédimentaire, le sol sur lequel reposent les calcaires de la région. Soulevé ici par quelque phénomène de contraction de l'écorce terrestre, il a entrouvert la couche calcaire, l'écartant tout autour et formant, au milieu du vaste espace libre, un anticlinal dont le point le plus élevé dépasse 300 m. au-dessus du niveau moyen.

Tout ce fond de vallée était couvert d'une épaisse forêt aux arbres géants et d'une végétation encombrante.

Cachés dans la forêt, à peu près introuvable, quelques hameaux laotiens.

On conçoit les difficultés de la prospection dans un pareil pays, à 21 km. du confluent du Nam Patène avec le Nam Hinboun, et ce confluent à 30 km. lui même du Mékong ; et l'on sait déjà les difficultés du voyage sur ce fleuve.

Mais M. Opie flaira dès le début un gisement intéressant, différent de tout ce qu'il avait vu dans les autres pays stannifères. Ce n'était ni le filon comme en Cornouailles, ni seulement de l'alluvion comme en Malaise ; c'était probablement le seul gisement au monde présentant ces caractéristiques nouvelles d'une couche de limonite imprégnée de cassitérite se présentant à la surface du sol.

Pendant plusieurs années, M. Opie fit l'étude géologique du pays ; il acquit la conviction qu'on se trouvait au Nam Patène en présence du gisement d'étain non seulement unique en son genre mais aussi d'une richesse considérable.

Dès la fin des hostilités, M. Opie alla à Paris et, ayant intéressé à ces mines des capitalistes français, il revint au Laos. A la suite de quatre campagnes d'études, il mit sur pied à Paris en 1921 la Société d'études et d'exploitation minières de l'Indochine au capital de 3.500.000 de fr., souscrit entre une douzaine de personnes.

Parmi les membres du conseil d'administration, citons MM. Émile Dupuy, chevalier de la Légion d'honneur, président ; M. Jean Bartholoni, de Monaco, Genève et Paris ; son frère, M. René Bartholoni, chevalier de la Légion d'honneur, député de la Haute-Savoie ; M. Pierre Brame, etc. Les banquiers de la société sont Messieurs Mirabaud et Cie.

M. Opie se mit alors activement au travail avec son fils, défricha un vaste terrain près de la mine, y construisit deux confortables maisons d'habitation et les bâtiments de l'usine, dont les machines et les appareils sont en voie d'installation, une maison à Thakhek comme maison de passage pour le personnel, une maison, un magasin et un appontement à Pak-Hinboun, c'est-à-dire au confluent de la rivière Hinboun avec le Mékong, un entrepôt et une petite sala à Tan-Hin-Kan, point situé sur la rivière Hinboun, à 30 km. en amont de l'embouchure, et entre ce point et la mine une route automobilable de 21 km. munie de ponts solidement construits.

L'usine, où l'on procède actuellement au montage de trois machines à vapeur de 30 chevaux, n'aura pas besoin la première année de procéder au concassage du mineraï, car la partie à exploiter de suite se présente sous une forme facile à broyer par la simple action des deux moulins coniques à boulets qui viennent d'arriver. — Ces deux pièces très lourdes, arrivées à Tan Hin-Kan par pirogues, ne purent être transportées par le camion automobile qui n'était pas encore arrivé ; il fallut les amener sur des chariots tirés par éléphants. Croyant leurs services indispensables, les cornacs firent un prix excessif ; mais furent fort étonnés d'apprendre que quelques jours après, le lourd chargement était arrivé à la mine, traîné à bras d'hommes en un jour à peine.

Telle qu'elle fonctionnera au début de janvier, l'usine pourra traiter 80 tonnes par jour, mais elle est calculée pour une moyenne de 200 tonnes.

On estime que 80 tonnes de minerai donneront au moins une tonne de métal en saumons — Donc, d'ici quelques années, ce sera une production quotidienne de 2 1/2 à 3 tonnes d'étain, c'est-à-dire d'un métal valant environ 4.000 fr. la tonne.

Tout a été prévu pour rendre agréable le séjour de la mine à un personnel qui comprendra une demi douzaine [17] d'Européens et plusieurs centaines d'Annamites et Laotiens. Quatre confortables maisons européennes seront ajoutées aux deux autres, le village aura l'électricité et la glace, un service automobile jusqu'à Pak-Hinboun, car on va continuer jusque-là la route déjà construite, de façon à éviter le trajet de 30 km. par pirogues — Le terrain a été défriché sur un vaste espace en vue de l'assainissement et des cultures de fruits et légumes et du pacage des vaches laitières.

Comme il est probable qu'avant la fin de 1922, la route du Mékong sera praticable en saison sèche de Napé à Thakkeh, l'accès de la mine sera alors facile : huit heures d'automobile de Vinh à Thakkeh, une demi journée de canot automobile (la société en a déjà un), puis une heure et demie d'automobile. Il sera alors facile d'aller visiter la première grande affaire industrielle créée au Laos.

La mine offre des facilités d'extraction rares : pas de puits à d'immenses profondeurs et de galeries sans cesse envahies par l'eau, mais une carrière à flanc de coteau d'où le minerai arrivera en bas dans les chariots d'un petit tramway en pente douce; permettant le roulement vers l'usine par gravité après une légère poussée, et le retour à la mine simplement à bras d'homme.

Messieurs Opie, père et fils, deux Anglais qui sont de sincères amis de notre pays, conquis par le charme du Laos, ont rêvé de se consacrer au développement économique d'une partie de ce beau pays. Ils ont passé, il y a quelque temps, un mois au Tonkin, puis sont partis pour l'Europe pour recruter en France le personnel qui complétera ce personnel européen déjà recruté sur place. Ils comptent revenir à la fin de l'année avec mesdames Opie.

M. William Opie, bien que mineur avant tout, a été frappé par les ressources qu'offre le Laos, en dépit de ce qu'en peut dire le fameux Gholonel P'hernard [on aura reconnu le colonel Fernand Bernard, des Messageries fluviales !], et il dit si bien, qu'il persuade ses actionnaires que ceux-ci ont fondé une filiale de leur société.

C'est ainsi que nous apprenons par la « Journée Industrielle » du 18 avril la création de la Société commerciale du Laos*. [...]

C'est maintenant, pour la province de Cammon, le succès assuré. Trois hommes y auront contribué surtout : Drouot, Opie et Lapicque. Drouot en créant la jonction par la route de Vinh au Mékong, et réussissant à faire, lui, simple fonctionnaire des services civils, ce que les T. P. avec tous leurs ingénieurs et tous leurs millions n'avaient jamais pu réussir à faire par eux mêmes ; Lapicque en créant la ligne d'étapes de Thakhek à Benthuy pour le ravitaillement de Benthuy en bétail du Siam et du Laos ; en créant à Napé une maison de commerce et le premier service automobile ; en créant à Nakhai des pâturages et un premier centre de colonisation annamite ; Opie par son admirable installation minière du Nam Patène et la création de la Société commerciale du Laos, disposant de capitaux infiniment plus importants que le capital nominal de 150.000 fr.

En présence de ces initiatives, auxquelles s'ajoutera bientôt, croyons-nous, une Société de transports automobiles et fluviaux qui débloquera sérieusement cette partie du Laos, le devoir de l'administration est bien simple :achever rapidement, en en donnant les moyens à M. Drouot, la route de Napé à Thakhek par Nakhaï ;achever la ligne télégraphique de Napé à Thakhek et y ajouter le téléphone ; renforcer par un nouvel empierrement la route de Napé à Thakhek ; créer un service vétérinaire pour la province de Cammon.

Rappelons que c'est à travers cette province que passera également le premier chemin de fer reliant la mer au Mékong : le chemin de fer de Tân-Ap à Thakhek — Une mission topographique étudie actuellement cette région.

Nous nous permettons de suggérer, en attendant la grande ligne, et pour en faciliter la construction, un Decauville à voie de 0,60.

La [Compagnie générale industrielle](#),
émanation des Mines de Carmaux,
entre au capital de la SEEMI

Alexandre-Marcel-Henri MATHIEU DE VIENNE,
président-administrateur délégué

Né à Versailles, le 14 avril 1881.

Fils de Jean Baptiste Antoine Maurice Mathieu de Vienne et de Marie Hélène Lejoindre.

Marié à Louise Anne Marie Françoise de Cholet. Dont : Claude (M^{me} Jacques Burin des Roziers, de la Banque de l'Union parisienne), Marie-Henriette (M^{me} René de Panafieu : ingénieur civil des mines, pdg de Soc. pétrolières), Antoinette (M^{me} François de Laboulaye : diplomate).

Entré à Saint-Cyr le 23 oct. 1899.

Administrateur de la [Compagnie générale industrielle](#) (1921) et conséquemment :
Président de la SEEMI (28 juin 1922),

Président de la [Société commerciale du Laos](#) (21 fév. 1928-3 mai 1933).

Président de la Société civile d'études de la navigation du Mékong (19 mars 1923-9 mai 1928),

Administrateur de la Société toulousaine du Bazacle : électricité,
de la Société textile du Laos,
de la Participation Pétrolifère et Minière et de sa malheureuse filiale,
la Compagnie minière du Massueime : mine d'étain au Portugal (1928),
de la Société des Produits céramiques de la Seine (Anciens Établissements Bohy) à Chevilly-Larue (mai 1930),

de la [Société commerciale des thés indochinois](#) (1933),

de la [Société des Mines d'or de Litcho](#) (Siam)(février 1934),

de la Société des Mines de Carmaux (mai 1934),

des Papeteries Navarre (juin 1934),

de la Société minière et électrique des Landes,

Administrateur (1936) et vice-président des [Plantations indochinoises de thé](#).

Président des Papeteries du Marais et de Sainte-Marie (avec son gendre Burin des Roziers comme administrateur),

Administrateur des [Phosphates d'Extrême-Orient](#) (1946), repr. de la SEEMI.

Administrateur et secrétaire du conseil de la Banque générale industrielle-La Hénin.

Administrateur de la [Compagnie française de la Mocupia](#) (Vénézuela)

Membre du bureau du Syndicat des mines coloniales.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

(*La Journée industrielle*, 29 juin 1922)

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 20 août 1922)

L'assemblée ordinaire des actionnaires a eu lieu hier, au siège social, à Paris, 9, boulevard Malesherbes, sous la présidence de M. Émile Dupuy, président du conseil d'administration.

Elle a approuvé dans toutes leurs parties le rapport du conseil ainsi que le bilan et les comptes relatifs à l'exercice 1921.

Après avoir donné *quitus* de leur gestion aux administrateurs, l'assemblée a, sur la proposition du conseil, décidé de reporter à nouveau le solde du compte Profits et pertes.

Elle a ensuite ratifié les nominations, en qualité d'administrateurs, de MM. Paul de Courtivron [marié à la sœur de René Bartholoni] et Henri de Vienne, qui avaient été faites provisoirement par le conseil d'administration.

MM. André Dupuy ² et Alphonse Cochard ont été nommés commissaires des comptes pour l'exercice 1922.

La Journée industrielle. — 19 [29] juin.

N. D. L. R. — Cette société au nom imprécis est celle qui a repris au Laos l'exploitation des mines d'étain du Nam Patène.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine
(*La Journée industrielle*, 4 novembre 1922)

Le siège est transféré du 9, boulevard Malesherbes au 21, rue de la Ville-l'Évêque, à Paris [= siège de la C.G.I.].

1923 (mars) : augmentation de capital souscrite par
la Compagnie générale industrielle.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 14 juin 1923, p. 2, col. 5)

LAOS

L'outillage des mines d'étain de Toa-Hin-Kam [Pak-Hin-Boun] est en voie d'achèvement ; cette mine sera bientôt en état d'exporter 500 tonnes par an. Les *Messageries fluviales* s'efforceront d'en sortir la plus grande partie aux hautes eaux, mais la Société minière, qui a d'autres exploitations en vue, envisage d'en évacuer sur le port de Benthuy par la route de Thakhek à Napé et Vinh.

Ceci prouve l'urgence de la construction de la *voie ferrée de Tan-Ap au Mékong*.

La Vie indochinoise
(*Les Annales coloniales*, 10 janvier 1924, p. 2, col. 2-4)

LAOS

— Le résident supérieur du Laos, M. Bosc, vient de visiter les mines d'étain de Nam-Patène à 50 kilomètres de Pakhimboun.

² André Dupuy : frère cadet et associé de son frère Émile.

Il s'est rendu compte de l'état d'avancement des travaux de cette exploitation qui pourra devenir une des plus puissantes du monde. Malgré les difficultés d'accès et la précarité de la main-d'œuvre, la Société a pu organiser déjà une usine traitant 50 tonnes de minerai par jour. Cette production sera encore augmentée dès la réception d'un nouvel outillage.

CHRONIQUE DES MINES
Mines d'étain de Pak-Hin-Boun
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 mars 1924)

Une autre preuve de l'intérêt que portent actuellement aux mines de l'Indochine, les capitalistes et les sociétés de la métropole vient de nous être donnée au sujet des mines d'étain de Pak-Hin-Boun. Nous apprenons en effet que la Compagnie générale industrielle, filiale de la Compagnie des mines de Carmaux, vient de souscrire une fraction importante de la récente augmentation de capital réalisée par la Société d'études et d'exploitations minières en Indochine, propriétaire des mines de Pak-Hin-Boun.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1924)

Cette société exploite au Laos des gisements d'étain connus depuis longtemps. Les concentrés sont actuellement expédiés par Saïgon à Singapour où ils sont fondus, mais la société a commandé tout le matériel nécessaire à la fusion sur place, disposant pour cela de tout le bois nécessaire. Rappelons que cette entreprise, dirigée sur place par M. Lazerges, ancien directeur des [Mines d'Héraclée](#), est une filiale de la Société des mines de Carmaux.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1924)

L'assemblée ordinaire tenue hier au siège, à Paris, 21, rue de la Ville-l'Évêque, sous la présidence de M. Henri de Vienne, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1923, faisant ressortir un solde débiteur de 270.046 fr. 06, qui a été passé par le compte de frais de premier établissement.

L'exercice écoulé, qui peut être considéré comme une année d'attente, constitue une nouvelle étape du programme de réalisations suivi par le conseil. La mise en marche du premier atelier de préparation mécanique a eu lieu en février 1923; cette usine a permis la production de 22 tonnes de concentrés d'étain d'une haute teneur en métal qui ont été vendus à des cours rémunérateurs.

Le conseil s'est préoccupé d'une façon suivie de la question des voies de communication au Laos, dont la solution constitue l'un des éléments capitaux de l'augmentation rapide de la production. En ce qui concerne les routes, la société a obtenu du gouvernement général de l'Indo-Chine que de nouveaux et importants crédits fussent attribués au budget des travaux publics du Laos pour l'amélioration de la route Vinh-Thakhek, dont l'empierrement doit commencer cette année.

Pour les transports fluviaux, la société a pris une participation importante, tant dans le capital que dans la direction effective de la Société civile d'études de la navigation du Mékong. Cette société a organisé, avec le concours matériel et financier du gouvernement général, une mission chargée d'examiner les possibilités d'amélioration des conditions du trafic sur le fleuve avec l'éventualité d'adaptation d'un matériel nouveau. Cette mission est sur le point d'avoir terminé son travail.

Annuaire industriel, 1925 :

ÉTUDES (Soc. d') ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDO-CHINE, 21, r. de la Ville-l'Évêque, Paris, 8^e. T. Élysées 17-11. Soc. an. capital 7.500.000 fr. Adm. Prés. : M. Émile Dupuy ; René Bartholoni, député ; Jean Bartholoni, consul de Monaco, à Genève ; Pierre Brame, industriel. Dir. en Indochine : M. William T. Opie, ingénieur.

Exploitation de mines d'étain dans le Laos. — Minerais d'étain et minerais de fer. Bois. (1-27557).

SOCIÉTÉ D'ETUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES **DE L'INDOCHINE**

(*Annuaire général de l'Indochine française, 1925*, p. I-109 et 110)

exploitation de minerais d'étain

M. LAZERGES, à Hinboun.

mines d'étain à Ban-ta-kouâ (Hin-boun-Thakhek).

MM. SAMUEL, directeur, Hin-boun ; BIDGAY, agent, Thakhek.

Le développement économique du Laos

(*Bulletin financier et économique de l'Indochine* [M^{me} veuve Biétry],

16 janvier 1925)

[...] L'exploitation des gisements d'étain entreprise par la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine dans le bassin du Nam Pathène a pris un certain développement grâce à l'arrivée d'une partie du matériel mécanique nécessaire. Sur 3.000 tonnes traitées pendant le 1^{er} semestre 1924, il a été retiré 57 tonnes de concentrés, dont 53 seulement ont pu être exportées, en raison des difficultés de transport de la mine au port d'embarquement.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine

(*La Journée industrielle*, 23 juin 1925)

Les actionnaires de cette société, réunis hier en assemblée ordinaire, au siège, 21, rue de la Ville-l'Évêque, sous la présidence de M. Henri de Vienne, président du conseil d'administration, ont éprouvé les comptes du bilan de l'exercice 1924, faisant ressortir un solde créditeur de 153.867 fr. 23, qui a été affecté au crédit des comptes frais de constitution et frais de premier établissement.

L'assemblée a réélu administrateurs MM. Pierre Brame et Émile Dupuy, arrivés à terme de mandat.

COMPAGNIE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE
Exercice 1924-1925
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 février 1926)

L'année 1924 a été pour la Société d'études et d'exploitation minières de l'Indochine un exercice de mise en route. La production a été de 83 tonnes d'étain, laissant déjà un léger bénéfice qui a été porté aux amortissements. On pense que la production de 1925 sera supérieure au double de celle réalisée en 1924. La hausse de l'étain a dépassé les prévisions et a considérablement abrégé la période improductive inhérente aux débuts de toute entreprise minière. Mais il serait téméraire d'en conclure à la possibilité de prochaines et larges répartitions aux actionnaires. La société doit, en effet, doter la mine de tout ce qui peut assurer dans des conditions stables et à un prix de revient normal une production conforme à l'étendue du gisement. Il est à présumer que ce programme pourra être réalisé par application des bénéfices.

Informations minières
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 mai 1926)

Depuis le début de 1926, de nombreuses sociétés minières indochinoises ont été visitées par des administrateurs ou de hautes personnalités techniques venant de France. Nous citerons notamment le passage de ... M. Dupuy, administrateur délégué de la Société d'études et d'exploitations minières (mines d'étain Bartholoni) et de M. Lazerges, directeur général de la même société. [...]

CARNET DU CAPITALISTE

Études et Exploitations minières de l'Indo-Chine
(*La Gazette du franc*, 17 juillet 1926)

Les versements de solde sur les actions de la dernière augmentation de capital doivent être effectués avant le 20 août

1926. Les versements de 75 fr. par action de 100 fr. devront être envoyés avant cette date à la Société de Participations et de Crédit* ou à la Banque Mobilière Privée*.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 novembre 1926)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine divise ses actions de 1.000 francs en actions de 100 francs.

Compagnie générale industrielle
(*Le Journal des finances*, 26 novembre 1926)

Fondée en février 1921 par les Mines de Carmaux, qui en ont conservé le contrôle, la Compagnie générale industrielle, qui, statutairement, peut développer son activité dans les branches les plus diverses, a eu, semble-t-il, et a toujours pour raison d'être essentielle, de servir de truchement à la société mère pour réaliser [...] des opérations lui permettant de développer son activité dans un cadre débordant de son objet social propre. [...]

La Compagnie générale industrielle [...] s'est [...] constitué un important portefeuille. Le détail de sa composition n'est pas connu. On sait cependant qu'en dehors de fonds d'États ou de valeurs garanties, il renferme une importante proportion de valeurs minières, représentant les intérêts que la société possède, depuis 1923, dans la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine [SEEMI] qui possède au Laos des gisements d'étain très étendus dont l'exploitation a commencé en 1924 ; il comprend aussi une participation dans la Société commerciale du Laos, filiale de la société précédente, et les actions de la Société minervoise de lignites, au capital de 2 millions, dont la C. G. I. possède le contrôle et qui a pris à bail, avec promesse de vente, les concessions, terrains et usines des Charbonnages de Millau. [...]

Si, comme on peut le supposer, la Compagnie générale industrielle possède la majorité des actions et des parts de fondateur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, il existe nécessairement de ce côté une importante plus-value, les titres de cette société étant demandés hors cote aux environs de 9.000 francs (l'action de 1.000 francs), et de 11.000 la part de fondateur. [...]

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 décembre 1926)

On annonce la prochaine division en dixièmes des 10.000 actions de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, dont le nominal serait ainsi abaissé de 1.000 à 100 francs.

Notre carnet financier

(*Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juin 1927)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine est autorisée à porter son capital de 12.500.000 à 20 millions de francs et crée 25.000 actions jouissant de vingt voix au lieu d'une.

CAPITAL PORTÉ DE 10 À 12,6 MF

(*Les Archives commerciales de la France*, 11 octobre 1927)

PARIS. — Modification. — Soc. d'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE, 21, Ville-L'Évêque. — Capital porté de 10.000.000 fr. à 12.600.000 francs. — 16 sept. 1927. — *Affiches Parisiennes*.

(Archives commerciales de la France, 9 décembre 1927, p. 3483)

PARIS. — Modification. — Soc. d'ÉTUDES et d'EXPLOITATIONS MINIÈRES de l'INDO-CHINE, 21, Ville-l'Evêque. — Capital porté de 10.000.000 fr. à 12 millions 600.000 fr. — 1^{er} août 1927. — *Affiches Parisiennes*.



Coll. Serge Volper

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
Société anonyme
au capital de 10.000.000 de fr.
divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune

Capital social porté à 12.600.000 fr.
divisé en 126 actions de 100 fr.
dont 101.000 actions de la catégorie A
et 25.000 actions de la catégorie B
Décision des assemblées générales extraordinaires
des 7 juillet et ? 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 12 septembre 1926

Statuts déposés en l'étude de M^e Couturier, notaire à Paris

Siège social à Paris

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérées
Un administrateur (à gauche) : ?
Un administrateur (à droite) : Henri de Vienne
Paris, le 1^{er} novembre 1926
Imp. de la Banque et des Cies d'assurances — Paris

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1928)

La Société d'études et d'exploitations minières en Indochine va faire coter à Paris et à Lille ses 100.000 actions, série A, de 100 francs et ses 2.000 parts de fondateur.

Études et exploitations minières de l'Indochine
(*Le Journal des finances*, 10 février 1928)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine a été constituée en 1920 sous les auspices des Mines de Carmaux qui, avec leur filiale, la Compagnie générale industrielle ont conservé d'importants intérêts dans l'affaire. Elle possède en Indochine, au Laos, dans le bassin du Nam Patène, neuf concessions d'étain, qui s'étendent sur 5.000 hectares, et auxquelles s'ajoutent 400 permis de recherches. L'exploitation s'effectue à flanc de coteau et en surface. Le gisement est réputé riche et le minerai comporte une teneur moyenne de 2 %, supérieure à celle des meilleures mines de Malaisie.

Le capital est actuellement de 12.600.000 fr. ; il est représenté par 126.000 actions de 100 fr. dont 25.000 dites à droit de vote plural et 101.000 dites A, ordinaires. La dernière augmentation, qui n'a porté, du reste, que sur 100.000 fr., a servi à absorber une filiale : la Société commerciale du Laos*.

Il a été créé 2.000 parts de fondateur qui, outre 20.000 actions, ont été remises en rémunération des apports.

Les produits nets annuels, déduction faite des frais généraux et des charges sont ainsi répartis : 5 % à la réserve légale ; 6 % au capital versé et non amorti. Le surplus est réparti dans les proportions suivantes : 15 % au conseil d'administration, 70 % à la disposition de l'assemblée générale, qui peut, sur les propositions du conseil d'administration, les employer, soit à la constitution de tous fonds de prévoyance et de réserve, soit à des répartitions supplémentaires aux actions, soit au remboursement ou à l'amortissement total ou partiel du capital, soit généralement à, un objet quelconque. Enfin, 15 % aux parts bénéficiaires.

Jusqu'ici, un seul des gîtes reconnus par la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine a été mis en exploitation et toute sa production est évacuée provisoirement par le Mékong jusqu'à Saïgon. Le trajet par cette voie représentant 1.600 kilomètres, les efforts de la société se portent sur l'étude d'un moyen de transport plus rapide. La voie de terre représente environ 200 kilomètres pour atteindre la mer. La véritable solution est la création d'une voie ferrée reliant le Laos à un port et, à ce point de vue, il y a lieu de retenir que l'établissement d'une ligne Tanap-Thakhek aboutissant à la mer de Chine serait en préparation : mais l'exécution de ce projet exigera évidemment du temps et aussi des capitaux très importants.

En 1925, la société a pu expédier 320 tonnes de concentrés, correspondant à 197 tonnes environ de métal. En 1926, la production d'étain a été de 182 tonnes. De grands progrès ayant été réalisés dans la méthode de traitement, la production de 1927 a marqué, principalement dans le dernier trimestre, un notable accroissement. C'est ce qui ressort du passage suivant du rapport du conseil d'administration à l'assemblée du 8 novembre. Il y est dit, au sujet de la production : « Nous envisageons une notable augmentation pour l'année 1927, augmentation qui ne sera que le prélude d'un accroissement de tonnage plus considérable encore à l'avenir. » Les bénéfices, affectés jusqu'ici aux amortissements, sont montés de 159.805 francs en 1924 à 208.330 francs en 1925 et 788.712 francs en 1926.

En somme, la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, dont le patronage est de premier ordre, est encore dans la période de préparation. Il nous a paru utile de donner les renseignements qui précèdent parce que ses actions et ses parts viennent d'être introduites à la Cote officielle des agents de change ; les premières se négocient à 1.325, les secondes à 27.000.

Ce sont incontestablement des cours qui ne mésestiment pas les perspectives d'avenir d'une affaire qui n'a pas encore distribué de dividende ; ils représentent une capitalisation boursière totale de 221 millions environ (167 millions pour les actions, 54 millions pour les parts) ce qui supposerait que la société devrait, approximativement réaliser un bénéfice distribuable d'une vingtaine de millions pour pouvoir distribuer des dividendes correspondants au prix de ses titres.

Sans prétendre, loin de là, que c'est impossible, il n'est pas absurde de craindre que le compte de profits et pertes n'aligne pas très prochainement un tel solde.

*
* *

Cette note était déjà écrite, au moment où nous avons appris le décès tragique de M. Jean Bartholoni, ancien député de la Savoie, et qui était l'un des apporteurs, avec MM. Brame et Opie, des droits miniers aujourd'hui détenus par la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine. M. Jean Bartholoni, d'après la, dépêche, se rendait justement dans le Laos pour visiter les différents sièges d'exploitation.

Annuaire industriel, 1938 [données antérieures à avril 1928] :

ÉTUDES et d'EXPLOITATIONS MINIÈRES de l'INDOCHINE (Soc. d'), 21, r. de la Ville-l'Évêque, Paris, 8^e. T. Élysées 30-70 et 48-65. Ad. t. Trinindolit-Paris. Codes : A. Z. français et Lugagne français. Soc. an. cap. 15.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. H[enri] de Vienne ; Adm.-direct. : M. É[mile] Dupuy ; Adm. : MM. R[ené] Bartholoni [† 1928], P. Brame [associé à Bartholoni dans les tissages de Sciez (Hte-Savoie)], P[aul] de Courtivron [marié à la sœur de René Bartholoni], F[erdinand] Dufaure ³, T. de Solages ⁴. — Siège d'exploitation : Mine Bartholoni, par Pak-Hin-Boun (Laos). Direction : M. G. Lazerges.

Minerais d'étain et de fer. — Bois. (1-27557).

³ Ferdinand Dufaure (1881-1947) : petit-fils de Ferdinand Dufaure (1798-1881), député de la Charente-Inférieure (1834-1851, 1897-1876), plusieurs fois ministre sous la Monarchie de Juillet, puis président du conseil (1877-1879). Fils d'Amédée Dufaure (1851-1915), secrétaire d'ambassade, député de la Sein-et-Oise (1889-1893), commissaire aux comptes, puis (1905) administrateur de la Cie des assurances générales, et d'une fille de M. Thomas, directeur des assurances Le Soleil. Marié en 1905 à Sabine de Laborde-Noguez. Commissaire aux comptes des diverses branches de la Cie d'assurances générales.

⁴ Thibault de Solages (1889-1972) : administrateur délégué (1921), puis président (1944) de la Compagnie générale industrielle. Voir [encadré](#).

[L'explosion du *Trentinian*]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 avril 1928)

Le quatre février dernier, l'Indochine apprenait avec stupeur qu'un des plus vieux vapeurs du Mékong, le *Trentinian*, sur lequel il n'est pas un des Français habitant le Laos qui n'ait pris place une fois ou l'autre, venait de sauter le 3 au matin, avec la brutalité d'un navire torpillé, près de la rive siamoise, devant la cathédrale de Nong Seng au moment de partir pour Vientiane. Trois Européens bien connus [...], plusieurs passagers annamites et près de cinquante indigènes avaient trouvé la mort ; le capitaine [...] grièvement blessé, ne devait pas tarder à succomber. [...]

C'est avec une douloureuse stupéfaction, dit *l'Indochine*, que nous avons appris la mort de M. René Bartholoni, ancien député de Haute-Savoie, président du Comité du Laos et de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine.

Nos lecteurs savent dans quelles circonstances tragiques, au cours de quel accident fortuit et stupide, M. Bartholoni trouva la mort. Quelle fatalité terrible voulu qu'il fût victime d'une catastrophe sur une ligne qui, en dépit de graves difficultés d'exploitation, n'a jamais eu, depuis près d'un demi-siècle qu'elle fonctionne, un accident sérieux.

René Bartholoni avait à peine 47 ans. Fils du financier bien connu, qui fut vice-président du conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans, il était appelé par ses goûts personnels, par sa conception rigide du devoir et par le culte qu'il vouait à sa patrie, à servir dans l'armée.

Entré à l'École de Saint-Cyr en 1901, il sortit dans la cavalerie, et la guerre le trouva lieutenant au 31^e dragons, dans la division de Lunéville. Blessé dès le début de la campagne, il fut promu capitaine et, sur sa demande, passa dans l'infanterie.

Jusqu'à la fin de la guerre, il servit au front et, à l'armistice, il commandait encore un bataillon d'infanterie.

La guerre finie, un combat se livra eu lui : son devoir était-il encore dans l'armée, et la grande œuvre de réorganisation du pays n'exigeait-elle pas le concours de toutes les intelligences, de tous les dévouements ? A ce moment, ses compatriotes de la Haute-Savoie vinrent lui demander de les représenter au Palais Bourbon. Sans hésiter, René Bartholoni sacrifia ses préférences personnelles et son idéal, et l'officier devint député.

Son élection fut triomphale. Au Palais-Bourbon, il se fit inscrire au groupe de l'Alliance démocratique, et il se consacra entièrement à l'exercice de son mandat. Pressentant l'importance croissante des problèmes économiques et leur rôle dans la politique mondiale, il se voua à l'étude des questions douanières, si délicates, si complexes, et qui sont au centre de tous les grands problèmes internationaux. Gardant la plus haute conception de son devoir, il servit au Palais-Bourbon comme dans l'armée ; dédaignant le panache et les interventions retentissantes, il accomplit une besogne un peu obscure, d'une technique difficile, mais éminemment utile.

C'est à cette époque qu'il commença de s'intéresser au Laos et que, avec son frère, M. Jean Bartholoni, et M. Émile Dupuy, il créa la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, dont il fut l'administrateur délégué jusqu'en novembre dernier, date à laquelle il fut appelé à la présidence du conseil d'administration.

L'éternel jeu de bascule de la politique l'ayant rendu à la vie privée en 1924, M. Bartholoni se consacra au Laos. Après Pavie, il aura été le grand défenseur, le puissant animateur de cet immense territoire que la France a tant négligé.

Il crée le Comité du Laos dont il est nommé président, et il représente le Laos au Congrès de l'outillage colonial, au Congrès du commerce extérieur, au Congrès du régime douanier des Colonies, etc., etc. Avec une âme d'apôtre, il s'ingénie à faire connaître ce pays, grand comme la moitié de la France, et dont les richesses ignorées attendent les capitaux qui permettront de le mettre en œuvre.

Il était allé au Laos une première fois en 1924-1925, et il y était retourné le 17 décembre dernier.

Après avoir visité les mines de sa société, il montait à Vientiane voir le résident supérieur, M. Bosc, lorsque la chaloupe sur laquelle il avait pris place coula le 3 février.

Tous les Indochinois regretteront en Bartholoni non seulement le technicien habile, le financier loyal et prudent, mais aussi et surtout l'ami incomparable, le cœur excellent et la grande bonté, que dissimulait à peine une certaine raideur militaire qui, à un premier contact, pouvait passer pour de la sécheresse.

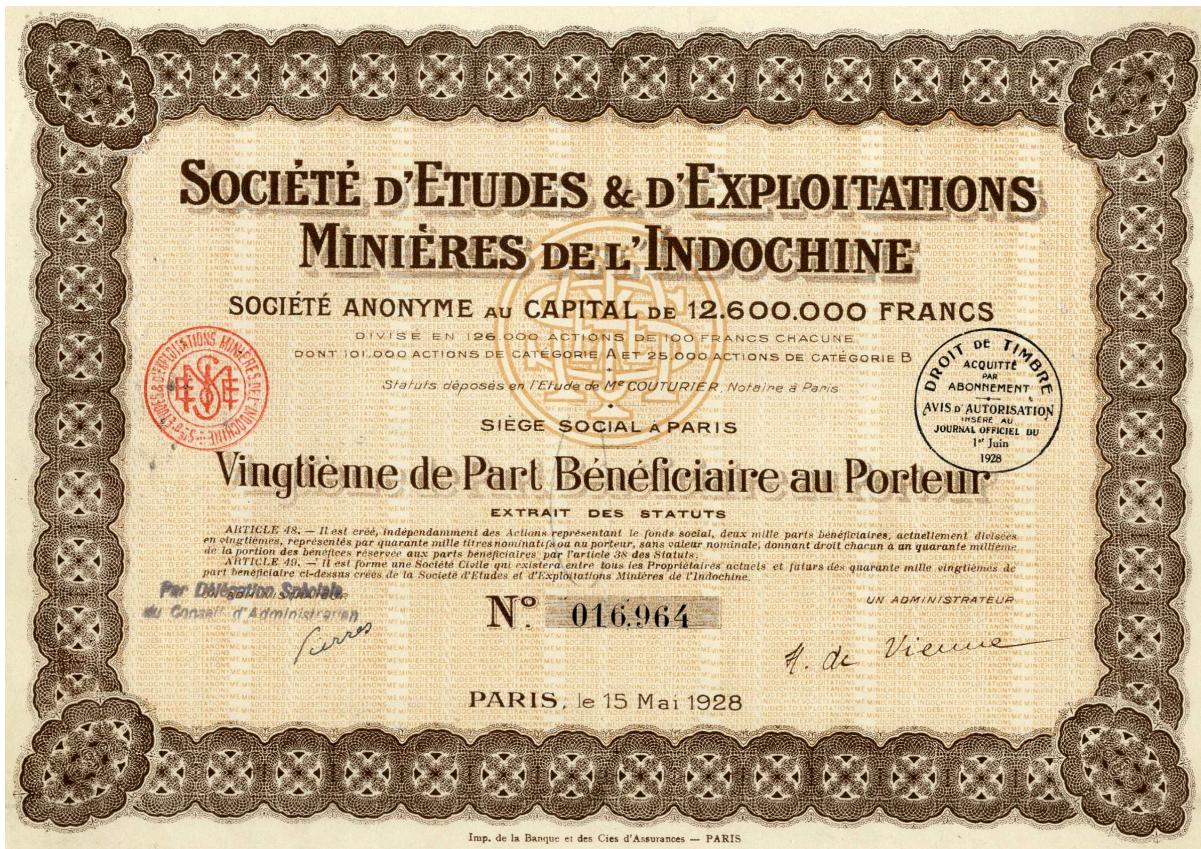
Nous présentons à M^{me} Bartholoni et à ses trois enfants les condoléances attristées des Indochinois et celles, plus particulières, de notre Revue, que René Bartholoni aimait et estimait.

A l'*Officiel d'Indochine*
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1928)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine demande concession gratuite de 99 ha, près de la mine Bartholoni pour créer des maisons de repos, des jardins et faire de l'élevage.

(Les *Archives commerciales de la France*, 19 juin 1928)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc: d'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE, 21, Ville-Évêque. — 15 mai 1928. — *annonces Parisiennes*.



Coll. Serge Volper
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
 Société anonyme
 au capital de 12.600.000 de fr.
 divisé en 126.000 actions de 100 fr. chacune
 dont 101.000 actions de catégorie A et 25.000 actions de catégorie B

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
 du 1^{er} juin 1928

Statuts déposés en l'étude de M^e Couturier, notaire à Paris

Siège social à Paris

VINGTIÈME DE PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR
 Par délégation spéciale du conseil d'administration : ?
 Un administrateur (à droite) : Henri de Vienne
 Paris, le 5 mai 1928
 Imp. de la Banque et des Cies d'assurances — Paris

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(Le Journal des finances, 13 octobre 1928)

Comme nous l'annoncions le 9 octobre, aucun dividende ne sera encore réparti cette année. Les résultats de l'exercice 1927 qui seront présentés à l'assemblée du 26 octobre

font ressortir un bénéfice de 2.154.857 fr. contre 788.711 francs. Ce bénéfice sera, comme pour l'exercice précédent, entièrement versé aux amortissements avant bilan.

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE (*Le Journal des débats*, 30 octobre 1928)

L'assemblée ordinaire du 26 octobre a approuvé les comptes de l'exercice 1927, faisant ressortir un solde créditeur de 2.154.857 francs, qui a été affecté entièrement aux amortissements et dépréciations. Elle a ratifié la nomination de M. Maurice Bartholoni [fils de René] en qualité d'administrateur, et a réélu M. Ferdinand Lafaure, administrateur sortant. Il résulte des déclarations faites par le président, que l'exercice 1928 se présente dans des conditions satisfaisantes, les résultats des neuf premiers mois équivalant ceux de l'exercice écoulé tout entier. En cours d'exercice, la société a pris une participation de 530.000 francs dans les Étains de Cammon*. Le matériel neuf acquis à la suite de la dernière augmentation de capital permettra une augmentation de la production de 50 %.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 892 :

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Conseil : H. de Vienne, E. Dupuy, P. Brame, P. de Courtivron, F. Dufaure, S. [sic : initiale supprimée dans les éditions suivantes. Il s'agit en fait de Thibault] de Solages, M. Bartholoni.

Études et exploitations minières de l'Indochine (*L'Information financière, économique et politique*, 23 mars 1929) (*L'Avenir du Tonkin*, 8 mai 1929 : reproduction sans mention de source)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine a été la première installée dans le Laos, où la richesse en étain de certaines vallées a, depuis lors, attiré de nombreuses affaires, représentant aujourd'hui des capitaux considérables. Une première société, les Étains de Hinboun, avait exploité les mines du Laos à la fin du siècle dernier ; mais ses travaux furent irréguliers en raison des difficultés de transport et elle fut déchue de sa concession. La vallée du Nam Patène, couverte d'une épaisse végétation et d'abord extrêmement difficile, fut reconnue à partir de 1904 par un ingénieur anglais spécialiste de l'étain, M. W. Opie, grâce auquel on aboutit en 1920 à la constitution de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, la guerre ayant retardé les choses.

La vallée du Nam Patène, entourée d'une muraille calcaire, forme un cirque, sur le sol rudimentaire duquel reposent les calcaires de la région. Ce sol, soulevé par une contraction, a entr'ouvert la couche calcaire et formé un anticlinal dont le point le plus élevé est à 300 mètres au-dessus du niveau moyen. Le gisement stannifère qui en résulte n'est ni un filon comme en Cornouailles, ni de l'alluvion comme en Malaisie. C'est probablement le seul gisement au monde présentant les caractéristiques d'une couche de limonite imprégnée de cassitérite et se trouvant à la surface du sol. Le gîte actuellement en exploitation, dit mine Bartholoni, est constitué en fait par une colline cubant deux millions de mètres cubes et entièrement minéralisée. La teneur moyenne du minerai est de 1 % de métal, chiffre de beaucoup supérieur à celle des gisements de l'archipel malais. À côté de la mine exploitée, les travaux effectués dans ces derniers

temps ont mis en évidence environ 2 millions de mètres cubes de minerai certains. L'avenir est donc assuré.

L'accès de la région a été facilité par la Compagnie des Messageries fluviales, qui vient de céder son exploitation à la Saïgonnaise de Transports. Des services réguliers sur le Mékong relient le port d'embarquement de Pak-Hin-Boun à Saïgon, la distance par eau étant de 1.600 kilomètres. Le tonnage des embarcation» a été accru et la Société a désormais la certitude de pouvoir expédier tous ses produits. De bonnes routes ont été construites entre Pak-Hin-Boun et les mines et ateliers, et d'autre part entre les mines et la côte, pouvant au besoin suppléer la voie du Mékong. La région a été détroussée. assainie et rendue habitable : le personnel atteint aujourd'hui 3.000 ouvriers, et un véritable village de près de 10.000 âmes a été installé et approvisionné. La question de la main-d'œuvre est ainsi résolue.

La situation au point de vue transports va d'ailleurs s'améliorer considérablement par la construction, désormais prochaine, du chemin de fer Thakhek-Tanap qui reliera le Mékong et la région minière à la côte de la mer de Chine, sur une distance de 180 kilomètres environ. On peut estimer que les prix de revient s'en trouveront fortement abaissés. Il serait désirable que ce chemin de fer mit rapidement la France en état de devenir une grosse productrice d'étain.

Le domaine de la Société d'études minières comprend 9 concessions dans la vallée du Nam Patène, soit 5.470 hectares. En outre, la Société possède 600 permis de recherchés dont 100 vont être incessamment transformés en concessions. L'exploration de ces immenses territoires est poursuivie par cinq missions de prospecteurs. La Compagnie, instruite par l'expérience et ayant autrefois laissé prendre dans le pays des domaines qu'elle aurait pu aisément obtenir, fait désormais tout le nécessaire pour transformer en concessions durables les permis miniers dont elle dispose. Il y a là, pour l'avenir, la possibilité d'extensions importantes. Sur les 9 concessions actuelles, la Société a reconnu plusieurs mines, dont une seule, ainsi que nous l'avons dit, est actuellement exploitée. C'est qu'en effet il a d'abord fallu réaliser le traitement rationnel des minerais et installer sur place les ateliers nécessaires ; or, il s'écoule près d'un an entre la commande de matériel et son utilisation. Ceci explique que la S.E.E.M.I. ait commencé à produire de l'étain seulement au bout de quatre ans, et qu'elle ait mis sept ans avant d'arriver à une production réellement importante. À l'heure actuelle, le traitement est parfaitement au point et les progrès de réalisation sont rapides. Les ateliers produisent des concentrés à 60 % environ de métal, concentrés qui sont vendus aux Indes anglaises. La production des derniers exercices a été la suivante :

| | Concentrés | Représentant en étain pur |
|------|-------------|---------------------------|
| | (En tonnes) | |
| 1925 | 324 | 197 |
| 1926 | 325 | 182 |
| 1927 | 554 | 283 |
| 1928 | 778 | — |

En 1928, la progression s'est accentuée vigoureusement et le nombreux matériel commandé au début de 1928, arrivé à pied d'œuvre, permettra de poursuivre ces progrès. Ce matériel sera installé à l'automne 1929. Comme première étape, on envisage le traitement annuel de 100.000 tonnes de minerai et l'obtention de 1.200 à

1.500 tonnes de concentrés correspondant à près de 1.000 tonnes d'étain. Ceci mettra déjà la S.E.E.M.I. au rang des grands producteurs de métal dans le monde. La mine étant d'une extrême richesse, les prix de revient très bas par suite de la facilité de l'extraction et de la teneur élevée du minerai, il n'y a guère de limites avant longtemps au développement de l'affaire.

Toutefois, le conseil compte financer surtout par les bénéfices les travaux de recherches ainsi que les agrandissements miniers et industriels. C'est dire qu'il ne se lancera pas d'un seul coup dans des dépenses d'établissement élevées. Par contre, ainsi qu'il le dit dans le rapport à l'assemblée du 29 octobre 1928, il espère arriver dans quelques années « à obtenir des résultats considérables relativement au capital social ».

Celui-ci était à l'origine de 3.500.000 fr. Il a été élevé en plusieurs étapes à 7 1/2 millions, 10 millions et 12.600.000 francs. Il existe actuellement 196.000 actions de 100 francs, dont 101.000 A et 25.000 B à vote plural. Les 2.000 parts d'origine ont été divisées en vingtièmes, soit 40.000 vingtièmes de parts, cotés au Parquet comme les actions de 100 francs. Le conseil projette de procéder prochainement à une émission d'actions nouvelles portant le capital à 15 millions. Le prix d'émission d'environ 1.000 francs fera entrer 24 millions dans les caisses de la S.E.E.M.I.

La répartition des bénéfices est prévue de la façon suivante : 5 % à la réserve légale, premier dividende de 6 % aux actions. Sur le surplus 70 % aux actions, 15 % au conseil et 15 % aux parts.

Le dividende des parts est ainsi de 0 fr. 675 par franc de superdividende aux actions. Cette proportion va être portée à 0 fr. 80 par l'émission annoncée. Jusqu'ici, la Société n'a procédé à aucune répartition. Cependant, elle est entrée nettement dans la période bénéficiaire. Les produits nets ont été de :

| | |
|------|------------------|
| 1925 | 208.000 francs |
| 1926 | 1.088.000 francs |
| 1927 | 2.155.000 francs |

Ils s'entendent après paiement de la plus grosse partie des travaux de prospection et d'une partie également des travaux neufs aux mines et usines. De plus, l'inventaire annuel est fait en décomptant la piastre à 8 francs seulement. Tous les produits nets ci-dessus ont été consacrée aux amortissements.

Aussi, le bilan est-il très net. Les Immobilisations ne sont que de 7.465.000 fr., tandis que le fonds de roulement de 5.720.000 fr. s'oppose à 344.000 fr. de passif envers les tiers. En outre, le fonds de roulement comprend pour 525.000 francs d'actions Étains de Cammon, affaire créée par la Compagnie du Platine, la Banque de l'Indochine et la S.E.E.M.I. Ce poste a pris une plus-value très importante, les actions Cammon valant huit fois le pair.

Après les difficultés inhérentes à toute affaire aussi lointaine, la S.E.E.M.I. arrive à la période hautement rémunératrice. Que peut-on en attendre ? Ceci dépend évidemment des cours de l'étain, lesquels varient dans de larges limites. Mais tout bien compté, les bénéfices actuels, alors que la production est loin d'avoir atteint son maximum, doivent correspondre à un rendement annuel d'une dizaine de millions. Certes, les cours des actions et des parts tiennent compte des belles perspectives de l'entreprise ; mais ils lui attribuent une capitalisation inférieure à celle de certaines affaires voisines, qui n'en sont pas encore à la période de production. et la construction de la voie ferrée Tanap-**Thakkek** est de nature à faire du Laos, donc de son principal exploitant, l'un des plus grands pourvoyeurs du monde en étain, c'est-à-dire en un métal très cher.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 mai 1929)

[...] Il fallut un Anglais pour que la question fût reprise M. Opie, reconnut que ce gisement consistait en une couche très épaisse de limonite imprégnée de cassitérite ; la guerre l'empêcha de procéder à la constitution d'une société d'exploitation. Ce n'est qu'en août 1920 qu'il parvint à décider M. Bartholoni, député de la Haute-Savoie, et le groupe des Charbonnages de Carmaux à créer la Société d'études et d'exploitations minières **de l'Indochine**, au capital primitif de 100.000 fr. porté en 1921, à 3.500.000 fr.

Il fut élevé, en 1923, à 7.500.000 fr. ; en janvier 1926 à 10 millions, les actions de 1.000 étant divisées en actions de 100 fr. En 1927, le capital était porté à 12 600.000 fr.

Pendant les premières années, la société se préoccupa beaucoup du problème des transports et de la prospection. L'usine de traitement fut mise en marche fin février 1923 et la production de cette année-là fut de 22 t. de concentrés (14 de métal) ; elle monta à 35 de métal en 1924. 203 en 1925, 198 en 1926 et 331 t. en 1927

Le gisement se révèle riche, la teneur des limonites étant de 1 à 2 % ; l'exploitation se fait à ciel ouvert sur la mine Solange où il n'y a pas de recouvrements stériles.

Une laverie perfectionnée a été installée avec un vibro-déboucheur, un concasseur Blake, des broyeurs Hardinge et des tables Vilfley et James et 6 moteurs de 30 chevaux.

On exporte des concentrés dont la teneur en étain, qui était au début de 61 %, s'est élevée à 64 %

Une quinzaine d'Européens et de 700 à 800 coolies sont employés sur la mine, appelée en l'honneur du fondateur « Mine Bartholoni ».

Avec la difficulté des moyens de transport, le plus grand obstacle que rencontra la société fut le climat, qui est très pénible. La température et l'humidité, pendant quatre à cinq mois de l'année, rendent la vie à l'Européen bien difficile. Les inondations sont aussi gênantes.

Pendant son premier exercice, en 1921, la société perdit 226.000 fr. ; son premier bénéfice n'apparut qu'en 1924 ; il s'élevait à 160.000 fr. En 1925, il monta à 208.000 fr. ; en 1926, à 788.000 fr. et en 1927, 2.154.857 fr. Tous ces bénéfices ont été affectés aux amortissements, et la situation de la société est particulièrement saine.

L'actif fait état d'un portefeuille estimé à 525.000 fr. (Étains du Cammon, Sté Commerciale du Laos, Immobilière du Laos et Textile du Laos).

La Société d'Études, qui est prudemment gérée et qui possède sur place, en la personne de M. Claude, un technicien de haute valeur, est une entreprise de grand avenir.

Bien qu'elle ait laissé échapper un nombre considérable de périmètres, elle possède encore, ne l'oublions pas, dix concessions couvrant 5.500 ha ; elle peut donc multiplier ses installations. Aussi les cours actuels ne nous paraissent pas exagérés, à condition que les cours de l'étain se maintiennent au taux présent. [...]

Les demandes de concessions en cours
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 juin 1929)

Au Laos. — La Sté d'études et l'exploitations minières de l'Indochine, demande 113 ha à Phontiou pour y créer trois villages modèles pour ses travailleurs. [...]

On notera la très intéressante initiatives d'une de nos sociétés des mines d'étain, qui va créer des villages indigènes modèles dans le bassin du Nam Patène dans le but d'y fixer sa main-d'œuvre.

Journal officiel de l'Indochine
DEMANDE DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1929)

M. Claude, directeur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, agissant au nom et pour le compte de ladite société, demande concession par marché de gré à gré d'un terrain domanial rural d'une superficie de 113 ha. situé dans le Tasseing de Phontiou (Laos), pour la création de trois villages modèles pour les travailleurs de la S.E.E.M.I.

L'INDOCHINE FRANÇAISE SUR L'ÉCRAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 juillet 1929)

.....
Au point de vue industrie, nous avons fait les mines de Phon-Thiou qui appartiennent à la S.E.E.M.I. et qui présentent vraiment un grand intérêt.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1929)

La production en 1928 a été de 782 t. de concentrés à 50 %, représentant 391 t. de métal, contre 534 t. de concentrés représentant 283 t. de métal en 1927. Le solde créditeur de l'exercice, soit 2.224.636 fr., a été affecté à divers amortissements.

Le matériel nouveau permettra bientôt de porter la production annuelle de la laverie à 1.200 ou 1.500 t. de concentrés.

Au cours de l'assemblée générale du 6 courant, une discussion assez confuse s'est engagée sur le procès qui a eu lieu avec la société voisine des Étains de l'Indochine. Un accord est, du reste, survenu depuis entre toutes les sociétés stannifères indochinoises pour éviter toutes frictions et faire bloc auprès des diverses administrations du pays.

M. PASQUIER AU LAOS
Le gouverneur général visite les mines d'étain de Pa-Khin-Boun [Pak-Hin-Boun]
Il est rentré à Hanoï dans la soirée de jeudi
(*L'Écho annamite*, 14 décembre 1929)

Hanoï, le 13. — Le Gouverneur général a visité le 11 décembre les mines d'étain de la région de Pa-Khin-Boun [Pak-Hin-Boun].

Guidé par M. Claude, directeur de la Société d'études et d'exploitations minières en Indochine, qui la dirige depuis plus de trois ans. il a visité les remarquables installations de cette société dont l'exploitation est poussée avec une grande activité et conduite selon d'excellentes méthodes et avec un matériel moderne puissant. Les travailleurs y sont logés confortablement et leur état sanitaire est très satisfaisant.

Le gouverneur général Pasquier a remonté ensuite la vallée de la Nam Pathène et sous la conduite de M. Strenne [Strenna], directeur de la Société des étains du

Cammon, s'est rendu sur le domaine de cette société où il a assisté aux opérations de montage de l'usine et de transport du matériel.

Parti de Thakhek jeudi matin à 6 heures, le gouverneur général est arrivé dans la soirée à Hanoi, après avoir déjeuné à Napé et s'être arrêté à Vinh. Le Mékong se trouve ainsi à une journée de voyage de Hanoi.

Le gouverneur général s'est déclaré très satisfaisant de son voyage et de l'effort considérable actuellement développé au Laos.

(Communiqué de l'ARIP)

Géomètres experts
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1930)

Sont agréés en qualité de géomètres experts habilités à dresser et à signer des plans de mines, dans les conditions fixées par l'arrêté du 31 août 1929 :

MM. André Claude, ancien élève de l'École centrale des Arts et Manufactures (promotion 1923) à Phonthiou par Pak-hin-boun (Laos) ; Fernand Bonnin, ancien élève de l'École supérieure des Mines de Paris (promotion 1922) à Phonthiou par Pak-hin-boun (Laos) ; Raoul de Geffrier, ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1924) à Phonthiou par Pak-hin-boun (Laos) ; Adrien Mongilbert, ancien élève de l'École des maîtres mineurs d'Alès, à Phonthiou par Pak-hin-boun (Laos)...

VINH
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 mars 1930)

De passage. — L'ingénieur italien M. Fossati, attaché à la S. E. E. M. I. de Pak-Hinboun, descendu au Grand Hôtel. Bien connu dans le monde des mines par ses brillantes qualités professionnelles et son long séjour à la colonie, M. Fossati quitte momentanément le Laos pour prendre quelque repos. Nous lui présentons nos souhaits de bienvenue.

Les Étains du Laos
(*Le Journal des finances*, 21 mars 1930)

[...] Une partie des périmètres miniers — partie dont l'importance n'a jamais été exactement précisée par rapport à l'ensemble — qu'ont pour objet d'exploiter les Étains de l'Indochine et les Étains du Cammon, leur a été apportée par M. Dubost.

Or, bien avant qu'elles ne naissent, une autre société avait déjà reconnu les gisements d'étain du Laos : la Société d'études et d'exploitations minières **de l'Indochine**, qui s'était fait attribuer de nombreux permis, mais oublia en 1924 de renouveler certains d'entre eux, que M. Dubost précité, fit, quelque temps après, inscrire à son nom parce qu'ils étaient tombés dans le domaine public. Alertées, les Études et exploitations minières se firent réinscrire. Il était trop tard.

Alors, on entra dans le domaine de la chicane. Ce fut l'histoire des poteaux, le jugement, discuté du juge de paix de Thakkeh, l'appel devant la Cour d'Hanoï.

Cela pouvait aller loin. Heureusement, le bon sens put se faire entendre. Des négociations s'amorcèrent, puisque aussi bien il n'était pas contestable qu'il y eût de la place pour tout le monde.

Ces négociations ont abouti. C'est un fait, M. [Léon] Belugou, président des Étains de l'Indochine, l'a dit à l'assemblée du 28 novembre dernier. Quelles sont les bases de l'accord ? On ne les a pas encore dites. Ce que l'on a dit seulement, c'est qu'elles étaient avantageuses pour les deux parties.

Ce que l'on sait, d'autre part, c'est que pour réaliser cette entente avec les Études et exploitations minières et de telle manière qu'il « n'y ait ni vainqueurs ni vaincus », les Étains de l'Indochine et les Étains du Cammon ont — obéissant évidemment aux directives des Étains et wolfram du Tonkin [EWT] — fait bloc.

Cette combinaison est réalisée par le moyen d'une compagnie fermière qui groupe — tout en leur laissant leur indépendance financière — l'exploitation des Étains de l'Indochine et des Étains du Cammon.

C'est cette fermière, qui a été récemment constituée sous le nom de Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient, qui a signé ou qui va signer les accords avec la Société d'études et d'exploitations minières.

Le capital de cette société fermière sera souscrit, pour une petite part par la Société des étains et wolfram du Tonkin [EWT], et, pour le reste, par les Étains de l'Indochine et les Étains du Cammon. Il n'y aura pas d'émission publique, la fermière ne groupera que les domaines de ces deux sociétés, et non celui des Étains et Wolfram, ce qui — pour les raisons géographiques exposées plus haut — n'aurait aucun sens ; elle exécutera l'accord conclu avec la Société d'études et d'exploitations minières, qui demeure tout à fait indépendante.

Telle est la situation présente. Que, plus tard, les liens soient resserrés entre la Compagnie Fermière et la Société d'études et d'exploitations minières puisque les deux domaines sont immédiatement voisins, celui de la première enfermant complètement celui de la seconde, c'est possible, ce n'est pas encore probable.

L'ACTIVITÉ DE L'INDUSTRIE MINIÈRE INDOCHINOISE (*Revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1930)

LAOS

Autour de la vallée de la Nam-Patène, de nombreuses concessions ont été demandées : ... 15 par la Seemi (périmètres Seemi et Sireyjol⁵ pris de décembre 1925 à septembre 1926). Surfaces demandées en concession : ... 5.224 ha. par la Seemi (sans compter pour celle-ci cinq périmètres, dont un contigu au périmètre Lux, dont la surface n'est pas indiquée).

La Seemi renonce à 22 demandes de concessions formulées par elle en avril et septembre 1929 (séries Naphon et Mugia), M. Barondeau à 26 demandes (Tekkah et suite) datant de mars, mai et juin 1929, M. Monteux⁶ à 5 demandes (Gertrude et suite) d'octobre 1929, et M. Marotte à 3 demandes (série Claudine) d'octobre 1929.

MINES DIVERSES Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine (*La Journée industrielle*, 13 décembre 1930)

⁵ Ernest J.-B. Sireyjol (village de Laval, commune de Condat, Lot, 10 septembre 1899-10 janvier 1964) : marié le 29 août 1935 avec Geneviève de Marliave. Ingénieur de l'École des mines de Paris. Plus tard, aux Mines d'or de Tchépone, puis de Litcho.

⁶ Marcel Monteux (Limoges, 1881-Auschwitz-Birkenau, 1944) : industriel de la chaussure, brasseur d'affaires.

Les actionnaires réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Henri de Vienne, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1929.

Le solde créditeur du compte « exercice » se monte à 1.592.562 fr. 25, sur lequel il a été prélevé 216.645 fr. 87, somme qui a été affectée aux amortissements et dépréciations nécessaires ; il a été viré une somme de 1.376.916 fr. 38 au fonds général d'amortissement, reliquat du compte « exercice », et le conseil a estimé qu'il n'y avait pas lieu, cette année, d'établir un compte de profits et perte.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*L'Echo des mines et de la métallurgie*, 1^{er} janvier 1931, p. 4-5)

Cette société, qui est le véritable pionnier de l'industrie stannifère du Laos, a produit, en 1929, 874 t. d'étain-métal. Le dernier rapport de la société s'exprime ainsi :

« Nos prévisions concernant la capacité de traitement de nos installations, c'est-à-dire la quantité de minerai tout-venant pouvant être traité en 24 h., ont été confirmées, mais le rendement de notre laverie, c'est-à-dire la proportion entre la quantité de métal récupéré et la quantité de métal existant dans le minerai tout-venant traité, est encore insuffisant.

Il nous reste, il est vrai, à monter une section de schlamm, qui peut, si nous trouvons le matériel approprié à un minerai difficile comme le nôtre, augmenter le rendement total de notre exploitation.

Nos recherches, qui se sont limitées à ce seul problème, se poursuivent avec le concours des maisons, tant françaises qu'étrangères les plus réputées.

Nous avons continué les prospections que nous avions commencées dans le vaste domaine minier de votre société. Plusieurs colonnes ont parcouru les nombreux périmètres que nous possédons, mais en dehors de la vallée de la Nam-Patène, leurs investigations ont été infructueuses jusqu'à présent. Nous envisageons donc la réduction des dépenses concernant les travaux extérieurs à cette vallée. »

Annuaire Desfossés, 1931, p. 913 :
Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
Conseil : H. de Vienne, E. Dupuy, P. Brame, P. de Courtivron, F. Dufaure, de Solages, M. Bartholoni.

LAOS
LA VIE ADMINISTRATIVE
Arrêtés
(*Les Annales coloniale*, 21 avril 1931)

Sont publiés à l'*Officiel* de la colonie les arrêtés suivants :

Arrêté du résident supérieur au Laos, approuvé par le gouverneur général, accordant à la Société d'études et exploitations minières d'Indochine une concession de prise d'eau à la Nam Phathène.

Arrêté du résident supérieur au Laos, approuvé par le gouverneur général, accordant à la Société d'études et exploitations minières d'Indochine une concession de prise d'eau au village de Thong-ka, province de Thakhek.

Arrêté du résident supérieur au Laos, approuvé par le gouverneur général, accordant à la Société d'études et exploitations minières d'Indochine une concession de prise d'eau dans les hautes vallées des lioueys descendant du versant sud-ouest du Phou-sang.

Arrêté du résident supérieur au Laos, approuvé par le gouverneur général, accordant à la Société d'études et exploitations minières d'Indochine une concession de prise d'eau sur le Nam Kouki et la Nam Theun ou Nam Kadinh.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indo-Chine
(*La Journée industrielle*, 11 décembre 1931)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé le bilan de l'exercice 1930, pour lequel il n'a pas été établi de compte de profits et pertes. Le solde créditeur de 115.878 fr. 33 a été employé de la manière suivante : 111.504 fr. 66 affectés aux amortissements et dépréciations et le solde de 4.373 fr. 67 viré au fonds général d'amortissements.

MM. Pierre Brame et Émile Dupuy, administrateurs sortants, ont été réélus.

(*Le Journal des finances*, 18 décembre 1931)

L'action et la part ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE se traitent l'une et l'autre vers 120.

L'assemblée du 10 décembre a approuvé les comptes de 1930, qui se soldent par un bénéfice de 115.000 fr. La société a pu éviter un déficit d'exploitation grâce à une vente à terme effectuée en 1929.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 17 janvier 1932)

Les comptes de l'exercice 1930 se soldent par un bénéfice de 115.878 (contre 1.592.502) qui a été affecté, avant bilan, à divers amortissements et à une réserve pour amortissements éventuels.

Société d'études et d'exploitations minières en Indochine
Exercice 1930.

Assemblée générale ordinaire du 10 décembre 1931
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 27 mars 1932)

Le conseil a exposé que le bénéfice d'exploitation de la mine Bartholoni pour 1930 a été en notable diminution sur celui de l'année précédente, résultat dû à la baisse du cours de l'étain. Il a été, en effet produit 1423 tonnes de concentrés représentant environ 677 t. d'étain métal contre 874 tonnes de concentrés représentant 437 tonnes d'étain métal l'année précédente.

Cette amélioration n'a pas suffi pour compenser la diminution des recettes causée par la baisse du métal ; même si la société avait vendu toute sa production aux cours pratiqués aux dates des livraisons, l'exploitation se serait soldée par une perte.

Mais les livraisons du début de 1930 ont encore bénéficié de prix avantageux obtenus grâce à une vente à terme effectuée en 1929. De plus, par suite d'un décalage dans les transports, il n'a été vendu en 1930 que 1.070 tonnes de concentrés contre 1.423 tonnes produites. La vente de la différence, soit 353 tonnes, faite au début de 1931, a bénéficié d'une légère hausse de l'étain, et sera comprise dans les résultats de 1931. Réalisée en décembre 1930, elle aurait produit une perte.

Le seul moyen efficace pour compenser en partie la baisse de l'étain consistait à diminuer le prix de revient, en améliorant le rendement de la laverie et en réduisant les dépenses. Les résultats recherchés dans ces deux ordres d'idées n'ont été obtenus qu'en 1931.

Pour obtenir un meilleur rendement, le conseil s'est inspiré de la règle suivante, particulièrement efficace pour les mines métalliques en période de crise des métaux : « Traiter peu de minerai pour ménager son gisement et traiter du minerai riche. »

Quant aux réductions de dépenses, elles ont été obtenues par une compression des salaires de 10 %.

L'exercice 1930 a fait apparaître un bénéfice modique et présente un solde créditeur de 115.878 fr. 33 sur lequel, la somme de 111.504 fr. 66 a été affectée aux amortissements et dépréciations nécessaires. Le reliquat du compte, 4.373 fr. 67, a été viré au fonds général d'amortissement.

À la chambre de commerce et d'agriculture du Laos
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 octobre 1932)

Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Claude, directeur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, autrement dit de la mine d'étain de Phontiou, dans la vallée de la Nam-Patène, vient d'être élu président de la chambre de commerce et d'agriculture du Laos.

M. Claude est un homme énergique, aux vues larges, capable de comprendre dans son ensemble comme dans ses détails l'intérêt du Laos et qui ne tremblera pas à la seule idée de parler à un haut fonctionnaire ou de risquer de contredire le Gouvernement général ou de dénoncer, le cas échéant, la mauvaise foi ou la fourberie de tel haut personnage.

C'est un homme assez cultivé et éclairé pour dégager l'intérêt général des intérêts particuliers.

NAM-PATHÈNE
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 décembre 1932)

Allées et venues. — M. Claude, le sympathique et actif directeur de la S.E.E.M.I., à Phontiou, est actuellement à Hanoï comme membre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine.

.....

Soc. d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} janvier 1933, p. 4-5)

L'assemblée ordinaire tenue le 19 décembre, sous la présidence de M. de Vienne, a approuvé les comptes de l'exercice 1931 dont le compte dernier avait fait apparaître une perte de 373.310 fr., qui a été amortie à l'aide du fonds de prévoyance.

Le rapport signale que, pour la 1^{re} fois depuis 1923, les résultats d'exploitation de la mine Bartholoni sont déficitaires : perte de 169.213 fr. 73. Ce résultat a pour cause la baisse des cours de l'étain. Il convient de remarquer que cette perte d'exploitation n'est pas importante ; sa modicité montre que la réduction du prix de revient a pu être réalisée de façon intéressante.

Cet abaissement du prix de revient a été obtenu d'une part en améliorant le rendement de la laverie, d'autre part, par une forte compression des dépenses.

Par ailleurs, les travaux d'étude des gisements ont continué ; ils ont permis de confirmer l'hétérogénéité de la minéralisation rencontrée.

Enfin, le rapport signale qu'étant donné l'abaissement des cours du minéral, la société n'a traité que le minimum nécessaire.

Annuaire Desfossés, 1933 :

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Conseil : H. de Vienne, E. Dupuy, P. Brame, P. de Courtivron, F. Dufaure, de Solages, M. Bartholoni.

LAOS

THAKHEK

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 avril 1933)

Nos malades. — M. Bernard, de la S.E.E.M.I., fort fatigué durant un mois, entre en convalescence. Nous en sommes heureux et nous félicitons M. le Dr Léca, à qui ce sympathique malade doit son rétablissement.

LAOS

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1933)

M. Bernard⁷, ingénieur à la S. E. E. M. I., rentre en France, très éprouvé par le climat du Cammon.

LAOS

THAKHEK

(*L'Avenir du Tonkin*, 11 mai 1933)

De passage à Thakhek, le très aimable directeur des Mines d'étain de Phontiou, M. Claude, venant de recevoir de bonnes nouvelles de M^{me} Claude arrivant en France

⁷ Probablement Paul Henri Bernard (1892-1960) : polytechnicien, inspecteur (1925), directeur général(1931) en Indochine, puis en France (1933), administrateur délégué (1935), puis vice-président de la SFFC. Titulaire en 1928 de 22 périmètres dans le Cammon, selon Marc Mouscadet. Président des Transports aériens intercontinentaux (1946-1960). Voir [encadré](#).

avec ses charmants enfants. Les membres du cercle sont ravis lorsque M. Claude vient jusqu'à eux, car il est fin bridgeur.

Il doit se rendre d'ici peu à Hanoï, pour une réunion de la commission permanente du Grand Conseil.

Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} juillet 1933)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine a réalisé en 1932 un bénéfice de 324.949 fr. alors qu'elle en avait perdu 373.310 en 1931. Les réserves diverses dépassent 15 millions et le titre est recherché.

La société a produit 1.189 tonnes de concentré représentant 647 tonnes d'étain (contre 1.069 et 493 en 1931) ; les salaires ont été réduits de 10 %. M. [Hervé] de Pommereau⁸ a remplacé dans le conseil M. Dupuy, démissionnaire.

Études et d'exploitations minières de l'Indochine

(*La Dépêche coloniale*, 7 juillet 1933)

Présidée par M. Henri de Vienne, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1932. Les comptes pour l'exercice 1932 font apparaître un bénéfice de 324.949 francs qui a été viré au crédit du fonds général d'amortissement dont le montant s'élève ainsi à 5.651 559 francs. L'assemblée a ratifié la nomination de M. Hervé de Pommereau en remplacement de M. Émile Dupuy, administrateur démissionnaire. MM. Henri de Vienne et Paul de Courtivron, administrateurs sortants, ont été réélus.

L'INFORMATION D'INDOCHINE DANS LES SOCIÉTÉS INDOCHINOISES

Études et exploitations minières
(S. E. E. M. I.)

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 21 décembre 1933)

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, constituée en 1920 sous les auspices de la Société des mines de Carmaux, a été la première entreprise stannifère fondée pour exploiter les riches gisements du Laos. On sait que, depuis, plusieurs sociétés ont suivi l'exemple de la Seemi. Le groupe du Laos est appelé à jouer un rôle considérable dans l'économie indochinoise.

Depuis 1924, la mise en exploitation du premier gisement datant de 1923, la Seemi n'a cessé, jusqu'en 1931, de faire des bénéfices et d'accroître sa production.

⁸ Hervé de Pommereau (1897-1950) : fils de Joseph de Pommereau, du Jockey-Club. Marié en 1944 avec Rose Monique Bazin de Jessey. Quatre enfants. Ingénieur chimiste des mines de Carmaux. Administrateur de la Société des mines et produits agglomérés de Lalouque (1927), transformée en Société minière et électrique des Landes, de la Yonia-Kolenté : bananeraie en Guinée (1929), liquidateur des Constructions métalliques et aéronautiques brevets Paulhan-Pillard (ex-L'Hélice métallique)(1937) et administrateur de la Société d'application de la physique moderne (Saphymo) : matériels d'instrumentation nucléaire (1949).

En 1931, par suite de la baisse accentuée des cours de l'étain passés de 135 livres-or à 108 livres-or la tonne, la société a subi une légère perte d'exploitation. L'effort entrepris à cette époque pour diminuer les prix de revient et augmenter la production a porté ses fruits : l'exercice 1932, dont il a été rendu compte à l'assemblée de cette année, a été bénéficiaire, en dépit de la nouvelle dépression des cours.

Nous donnons ci-dessous les bilans de deux derniers exercices.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1931

| ACTIF | |
|---------------------------------------|----------------------|
| Concessions | 1.988.434 25 |
| Immeubles | 2.431.182 53 |
| Instal. industrielles | 6.694.264 63 |
| Matériel-outillage | 12.674.297 93 |
| Mobilier-agencement | 1 00 |
| Approvision. divers | 3.505.530 95 |
| Minerais | 711.604 70 |
| Caisses, banques et effets à recevoir | 4.135.442 72 |
| Participations | 2.216.479 25 |
| Avances aux fourn. | 18.15610 |
| Débiteurs divers | 2.945.090 08 |
| | <u>37.320.484 14</u> |
| PASSIF | |
| Capital social | 15.000 000 00 |
| Fonds général d'amort. | 5.326.609 83 |
| Fonds de prévoyance | 6.626.689 81 |
| Provision pour risq. | 914.994 90 |
| Provision pour études et recherches | 7.582.795 24 |
| Créditeurs divers | 1.869.394 36 |
| | <u>37.320.484 14</u> |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

| DOIT | |
|--------------------------------|------------|
| Mine Bartholoni Exploitation : | |
| Solde débiteur | 169 213 73 |
| Frais génér. Paris | 479.554 64 |

| | |
|------------------------|-------------------|
| | <u>648.768 37</u> |
| AVOIR | |
| Recettes et rent. div. | 275.458 18 |
| Fonds de prévoyance : | |
| Pour solde compte | |
| exercice 1911 | 373.310 19 |
| | <u>648.768 37</u> |

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1932

| ACTIF | |
|--|----------------------|
| Concessions | 1.988.434 25 |
| Immeubles | 2.169.078 81 |
| Installations indust. | 6.459.563 37 |
| Matériel-outillage | 12.708.071 97 |
| Mobilier-agencem | 100 |
| Approvis. divers | 2.402.768 05 |
| Minerais. | 408.807 50 |
| Caisses, banques et effets à recevoir. | 5.090.041 49 |
| Participations | 2.381.951 35 |
| Cautionn. et taxes recouvrables Dont 2.830.390 fr. 27, impôts avancés à l'Etat pour le compte des actionnaires et porteurs de parts. | 2.831.290 27 |
| Avances aux fourn. | 40.190 75 |
| Débiteurs divers | 81.677 86 |
| | <u>36.561.876 67</u> |
| PASSIF | |
| Capital social | 15.000.000 |
| Fonds génér. d'am. | 5.651.559 35 |
| Fonds de prévoy. | 6.626.689 81 |
| Provision pour risq. | 914.994 90 |
| Prov. pour études et recherches | 7.582.795 24 |
| Créditeurs divers | 785.837 37 |
| | <u>36.561.876 67</u> |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

| DOIT | |
|--------------------------------|-------------------|
| Frais génér. Paris | 321.117 27 |
| Fonds génér. d'am. | 324.949 52 |
| | <u>646.066 79</u> |
| AVOIR | |
| Mine Bartholoni exploitation : | |
| Solde créditeur | 528.985 68 |
| Recettes et rent. diverses | 117.081 11 |
| | <u>646.066 79</u> |

Au cours de l'exercice 1932, la Mine Bartholoni, qui constitue le gisement le plus important directement exploité par la société, a fait un bénéfice de 528.985 francs 68, contre une perte de 169.213 francs 71 pour l'exercice précédent. Ce résultat, obtenu malgré une nouvelle baisse des cours de l'étain, est dû à la diminution des frais d'exploitation et surtout à l'augmentation de la production. Cette dernière a été portée à 1.189 tonnes de concentrés représentant environ 647 tonnes d'étain métal. La production de 1931 n'avait été que de 1.069 tonnes de concentrés, soit 493 tonnes environ d'étain métal. Une sensible compression des frais généraux a permis de faire ressortir un solde bénéficiaire pour l'exercice de 324.949 francs 52.

Ce bénéfice a été viré au crédit du fonds général d'amortissement qui se trouve ainsi porté à 5.651.559 fr. 16.

Au sujet des facteurs qui influencent les bénéfices d'exploitation, le conseil d'administration a fait à la dernière assemblée générale des actionnaires les déclarations suivantes :

Nos prix de revient ont été améliorés non seulement par augmentation de production indiquée plus haut mais aussi par de légers progrès de nos procédés de traitement et par une accentuation de la réduction de nos dépenses, compte tenu des frais indispensables à la bonne marche de nos services.

Des modifications de détail de nos installations nous ont permis de produire des concentrés d'étain à teneur sensiblement plus élevée que l'année précédente tout en obtenant un léger accroissement du rendement de notre laverie.

La conséquence de cette augmentation de teneur a été la réalisation d'une économie des frais de transport, de notre mine jusqu'à Singapour, lieu d'achat de nos minerais, par suite de la diminution de la qualité des stériles contenus dans nos produits marchands. Nous avons aussi, par là-même, obtenu une amélioration de nos conditions de vente, les frais fusion demandés par les fondeurs diminuant, comme vous le savez, au fur et au mesure de l'élévation de la teneur des concentrés.

Il ne faudrait pas croire cependant que le degré de concentration moyen de cette année sera par nous stabilisé en quelque sorte définitivement. Nous devons en effet calculer presque quotidiennement l'avantage que nous pouvons avoir à livrer des produits plus ou moins riches. Le bénéfice d'exploitation est fatallement affecté dans un sens ou dans un autre par le cours de l'étain et par le rendement final en métal du traitement industriel, qui dépend lui-même du degré de concentration.

Vous voyez ainsi que nous nous trouvons devant des données perpétuellement variables.

Nous avons, par ailleurs, réalisé de nouvelles économies. Une baisse de salaires de 10 %, venant s'ajouter aux diminutions de même importance faites au cours des exercices 1931. et 1932, a pu être effectuée tout récemment.

Corrélativement, des réductions des prix des transports et des contrats des tacherons de toute nature travaillant pour notre compte ont pu être obtenues.

La Société poursuit, parallèlement à son exploitation, l'étude de ses gisements. Les recherches faites sur les concessions ont permis de constater l'existence de plusieurs tonnes de minerai à teneur peu élevée. Ces découvertes, s'ajoutant aux découvertes précédentes de gisements plus riches, assurent des réserves appréciables à l'exploitation. Le traitement des minerais pauvres reste toutefois subordonné au maintien des prix de l'étain à un cours rémunérateur.

*
* *

Il est probable que l'adhésion de l'Indochine au cartel international de l'étain, dont il n'est pas question dans le rapport du conseil à la dernière assemblée, amènera la Société à modifier l'année prochaine sa politique. Elle profitera d'ailleurs de la reprise des cours, comme elle a vraisemblablement bénéficié de la hausse enregistrée cette année.

À l'assemblée générale de 1932, rendant compte de l'exercice 1931, le Conseil d'administration se montrait assez sceptique quant aux influences des mesures artificielles sur la tenue du marché. Il déclarait notamment : « Conformément à une règle que nous nous sommes imposée, nous nous abstiendrons de tous pronostics au sujet des cours futurs du métal, car ces cours, malgré les moyens plus ou moins artificiels employés par un cartel international pour les soutenir, seront en dernier ressort déterminés par l'éternelle loi de l'offre et de la demande ».

Les dirigeants de la Seemi se sont depuis inclinés devant les faits. **Ils ont adhéré au cartel**, qui est d'ailleurs conçu sur des bases saines et peut utilement intervenir sur le marché mondial ; la sage politique qu'ils ont suivie jusqu'ici leur permettra sans doute de tirer le meilleur parti possible des nouvelles conditions dans lesquelles ils sont désormais appelés à conduire leur affaire.

LAOS
VIENTIANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 février 1935)

Vientiane, 14 février. — M. Marty, résident supérieur au Laos, poursuivant son inspection du tracé de la route Coloniale 13 dans le secteur Vientiane-Thakhek a visité les 11 et 12 février la région minière de la Nam Pathène que cette route doit traverser.

Les études du tracé définitif sont très activement poussées, aussi bien sur le territoire de la province de Thakhek que sur celui de la province de Vientiane. À la fin du mois d'avril, la route atteindra Paksane, à 150 km à l'est de Vientiane, et ce trajet pourra s'effectuer en 5 h. d'auto.

La partie de cette route comprise entre les Mines de Thakhek doit être mise en état de viabilité dans le plus bref délai possible afin de permettre d'effectuer tous les transports intéressant la région minière qui sera ainsi reliée à la fois à la route Dongha-Savannakhet et à la route Thakhek-Téléférique.

Ce sera, dès lors, la sortie sur la mer assurée en toute saison, au concentré d'étain dont la production est actuellement en plein rendement dans les importantes exploitations que possèdent la Société d'études et d'exploitations minières de

l'Indochine, à Phon-Tiou et la Compagnie fermière des Etains d'Extrême-Orient à Boneng.

Accueilli à Phontiou par MM. Lautard⁹, administrateur délégué de la S. E. E. M. I., et Barthélémy, directeur de l'exploitation, et à Boneng par MM. Humann, administrateur de l'ETEXO, et Saint-Maurice, directeur de l'exploitation, le résident supérieur a été heureux de constater le merveilleux effort réalisé au prix de difficultés considérables pour créer dans cette région des chantiers d'extraction et des laveries modèles actuellement en pleine productivité.

Fixant dans la vallée un important état-major de spécialistes européens et une très nombreuse main-d'œuvre indigène, ces entreprises savent maintenir tout leur personnel dans le meilleur état sanitaire grâce au régime de travail appliqué sur les chantiers et dans les usines et aux soins dépensés largement et gratuitement à tous dans des hôpitaux-infirmeries parfaitement tenus.

Les mesures de protection anti-malarienne qu'elles ont mises en œuvre dans la vallée de la Nam-Pathène avec le concours de l'Institut Pasteur y ont diminué considérablement le paludisme.

Le résident supérieur a profité de son passage pour décorer de la médaille d'honneur de vieux serviteurs indigènes particulièrement méritants. Il a constaté que le meilleur esprit régnait dans ces agglomérations laborieuses.

L'existence de ces importantes exploitations minières dans cette région du Laos est un élément d'enrichissement certain pour la province de Thakhek, qui tend à devenir, grâce à cette activité industrielle, une des provinces les plus prospères de l'Indochine.

Résultats d'exercice
(Cote de la Bourse et de la banque, 19 juin 1935)

Études et exploitations minières de l'Indochine. — Recettes d'exploitation de 1934 : 3.783.161 fr. contre 3.460.745 fr. Bénéfice net : 2.028.947 fr. contre 947.308 fr. La répartition n'est pas encore fixée.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*La Journée industrielle*, 4 juillet 1935)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1934 faisant ressortir un bénéfice net de 2.028.947 francs.

Le dividende a été fixé à 10 fr. 795 par action et à 3 fr. 853 par vingtième de part bénéficiaire. La date de mise en paiement sera fixée ultérieurement par le conseil.

M. Maurice Bartholoni et le marquis de Solages ont été réélus administrateurs.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1068-1069 :

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Conseil : H. de Vienne, pdt-adm.-dir. ; M. Bartholoni, P. Brame, P. de Courtivron, F. Dufaure, de Solages, H. de Pommereau.

Commissaires des comptes : E. Hibon, A. Cochard et A. Dupuy.

⁹ Jean Lautard (1902-1966) : polytechnicien, ingénieur des mines, liquidateur de la Compagnie de recherches et d'exploitations minières (1931). Le titre d'administrateur délégué est prématûré car il n'entre au conseil qu'après guerre.

AEC 1937/1035 —— Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, 21, rue de la Ville-l'Évêque, PARIS (8^e).

Tél. : Anjou 05-10 et 05-11. — Télég. : Tinindolit-Paris. — © : Cogef Lugagne 1923 et 1929.

Capital. — Société anon., fondée le 5 août 1920, 15.000.000 fr. en 150.000 actions de 100 fr. libérées dont 21.000 d'apport. — Parts bénéficiaires : 2.000, divisées en 40.000 vingtièmes. — Dividendes. — 1933. actions : 6 fr., 1/20 de parts, néant ; 1934 : actions 10 fr. 795 ; 1/20^e de part : 3 fr. 853 ; 1935 : actions 10 fr. 795 ; 1/20^e de part : 3 fr. 853.

Objet. — Exploitation de gisements miniers en Indochine et pays voisins. Traitement, transport et commerce des minerais et sous-produits et plus particulièrement exploitation de mines d'étain dans la province de Thakhek (Laos). — Usine d'extraction à Ban-Phon-Tiou. — Production de 1935 : 527 tonnes d'étain métal.

Conseil. — MM. Henri de Vienne, présid. et admin.-dél. ; Maurice Bartholoni, Pierre Brame, vicomte Paul de Courtivron, Ferdinand Dufaure, Hervé de Pommereau, marquis de Solages, administrateurs,

L'INFORMATION D'INDOCHINE
Les valeurs de mines métalliques
Société d'études et d'exploitations
minières de l'Indochine
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 mai 1937)

Possédant un riche gisement d'étain, cette entreprise qui a réussi à l'équiper, en un petit nombre d'années, a pu, malgré l'âpreté de la crise, ouvrir il y a trois ans l'ère des répartitions. Du fait de l'abaissement de son prix de revient, elle travaille avec une bonne marge bénéficiaire.

Les mines d'étain du Laos

Vers la fin du XIX^e siècle, une entreprise anglaise, la Société des Étains de Hinboun, avait essayé d'exploiter des mines dans le Laos ; mais ces travaux, en raison des difficultés de transport, furent irréguliers et elle fut déchue de ses concessions.

En 1904, un ingénieur anglais spécialiste de l'étain, M. W. Opie, reconnut d'importants gisements dans la vallée du Nam-Patène, couverte d'une épaisse végétation et d'abord extrêmement difficile.

« La vallée du Nam-Patène, entourée d'une muraille calcaire, forme un cirque sur le sol sédimentaire auquel reposent des calcaires. Ce sol, soulevé par une contraction, a entrouvert la couche calcaire et formé un anticlinal dont le point le plus élevé est à 500 mètres au-dessus du niveau moyen. Le gisement stannifère qui en résulte n'est ni un filon comme en Cornouailles, ni de l'alluvion comme en Malaisie. C'est probablement le seul gisement au monde présentant les caractéristiques d'une couche de limonite imprégnée de cassitérite et se trouvant à la surface du sol ».

Constitution de la société

Des travaux de prospection furent immédiatement entrepris ; l'œuvre de défrichement et de reconnaissance fut longue et difficile en raison même de la nature du terrain et ils étaient déjà fort avancés quand la guerre vint les interrompre.

Ce n'est qu'en 1920 que put être constituée la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine qui devait, par la suite, se tailler une bonne place dans les entreprises stannifères du monde et dont l'exploitation fut inaugurée en 1923. Elle a pour patronage la Société des mines de Carmaux qui a participé à sa constitution.

Le gisement

Nous avons vu plus haut qu'en raison de la nature du terrain, la mise en route avait été difficile et que d'importants travaux avaient dû être effectués. Il nous apparaît utile, avant d'examiner la situation, et la richesse du gisement, d'exposer en quelques mots quelle a été la nature de ces travaux.

La Société a dû d'abord assurer, dans la région difficilement accessible où se trouvent ses gîtes, le logement et le ravitaillement intégral de toute la population ouvrière amenée par elle sur place, ensuite s'occuper de la question, non moins importante, des moyens de communication. Pendant les premières années de l'exploitation, les transports ne pouvaient être effectués vers le Sud qu'avec de grandes difficultés et sur une distance de 1.600 kilomètres par le Mékong, fleuve encombré de rapides. Des services réguliers y ont été établis par la Compagnie des Messageries Fluviales qui a cédé au cours de ces dernières années son exploitation à la Société Saïgonnaise de Navigation et de Transports* ; le tonnage des embarcations a été accru et le transport des minerais est, aujourd'hui, parfaitement assuré. Des routes ont été construites entre Pak-Hin-Boun et les mines et ateliers et d'autre part entre les mines et la côte, ces routes pouvant suppléer et compléter la voie d'eau ; elles permettent d'effectuer les transports vers la mer de Chine, c'est-à-dire sur un parcours qui n'atteint pas 200 kilomètres : ceux-ci se trouveront d'ailleurs encore largement facilités quand sera achevé le chemin de fer de Thakhek à Tanap.

La région a été débroussaillée, assainie et rendue habitable ; le personnel atteignait il y a quelque temps 3.000 ouvriers, ce qui, avec leurs familles, constitue une agglomération de 10.000 individus. La question de la main-d'œuvre ne se pose donc pas pour la société.

Le domaine de la compagnie comprend neuf concessions s'étendant sur 5.470 hectares. Un seul des gîtes reconnus dans les propriétés de l'entreprise a été mis en exploitation : c'est la mine Bartholoni, constituée par une colline cubant 2 millions de mètres cubes et entièrement minéralisée. La teneur moyenne du mineraï est de 1 % de métal, supérieure, par conséquent, à celle des minerais de l'archipel malais. La société est titulaire de 400 permis de recherches et la richesse des gisements a été évaluée à plus de 4 millions de tonnes. L'exploitation s'effectue à ciel ouvert, ce qui ne donne qu'un prix de revient très bas et l'importance des réserves cubées permet d'envisager, en conditions normales, l'amortissement rapide des installations.

Les capitaux investis

Lorsque la société se constitua en 1920, son capital fut fixé à la modique somme de 100.000 francs qui, bien qu'elle ne fût alors qu'une société d'études, se révéla rapidement insuffisante. Moins d'un an après, il fut porté à 3.500.000 francs et, en 1923, date où a commencé effectivement l'exploitation à 7.500.000 francs. En 1926, ce capital fut élevé à 10 millions, puis à 13.600.000 francs en 1927 et à 15 millions en mars 1939. Il n'a pas bougé depuis. Il est représenté par 150.000 actions de 100 francs.

Il a été créé 2.000 parts de fondateur qui ont été, le 6 août 1938, divisées en vingtièmes. La société n'a pas émis d'obligations.

La répartition des bénéfices s'effectue de la façon suivante : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt aux actions ; sur le solde : 15 % au conseil : 70 % à disposition de l'assemblée ; 15 % aux parts.

Il résulte de ceci que, pour chaque franc attribué à l'action au-delà de son intérêt statutaire de 6 francs, la part a droit à un dividende de 0 fr. 80.

Les résultats obtenus

La société, avons-nous dit, a commencé, en 1923, à extraire ses premières tonnes de mineraï, mais le traitement de celui-ci a donné lieu à de nombreux tâtonnements

comme il arrive toujours en pareil cas et, pendant deux ans, la société ne produisit pas de métal marchand ; grâce à l'installation d'un matériel complet de broyage, il est au point depuis plusieurs années et le conseil pouvait, dès 1932 déclarer aux actionnaires que les résultats obtenus correspondaient à une limite qu'il serait difficile de dépasser d'une manière appréciable, les rendements étant sensiblement ceux qui avaient été indiqués comme optima par les compétences techniques les plus autorisées.

Avant de passer à l'examen des résultats techniques, nous signalerons que la société, comme la majeure partie des entreprises stannifères, ne produit pas du métal pur, mais des concentrée d'une teneur avoisinant 50 %, lesquels sont raffinés en Europe

| | (1) | (2) | (3) |
|------|-------|-----|------|
| 1923 | 22 | | |
| 1924 | 142 | | |
| 1925 | 323 | 197 | 60 |
| 1926 | 323 | 182 | 56,3 |
| 1927 | 534 | 283 | 53 |
| 1928 | 782 | 391 | 50,1 |
| 1929 | 874 | 437 | 50 |
| 1930 | 1.423 | 677 | 47,5 |
| 1931 | 1.069 | 493 | 46,1 |
| 1932 | 1.189 | 647 | 54,4 |
| 1933 | 1.228 | 600 | 48,8 |
| 1934 | 1.299 | 615 | 47,3 |
| 1935 | 1.064 | 527 | 49,5 |

(1) Production de concentrés, en tonnes.

(2) Tonnage d'étain-métal, en tonnes.

(3) Pourcentage de l'étain métal aux concentrés.

On remarquera, tout d'abord que le pourcentage d'étain-métal, à deux exceptions près, en 1930 et 1931 n'a varié qu'entre de faibles limites autour du chiffre de 50 % que nous indiquons ci-dessus.

Mais on constatera également que la production, progressivement croissante auparavant, fléchit à partir de 1930 ; ce fléchissement a été voulu par la société qui, en raison de l'avilissement des cours de l'étain, s'est bornée à traiter le minimum de minerai nécessaire pour payer ses frais ; cette production a repris sa cadence antérieure en 1933 et 1934 pour revenir en 1935 au tonnage de 1931.

Voici maintenant comment ont évolué les résultats financiers de l'entreprise au cours de la même période ; nous indiquons en face, quels ont été les cours moyens de l'étain pour chacune des années considérées :

| | (1) | (2) | (3) | (4) |
|--|-----|-----|-----|-----|
| | | | | |

| | | | | |
|------|-----|-------|-------|-------|
| 1924 | 248 | | | 159 |
| 1925 | 261 | 393 | 208 | 323 |
| 1926 | 291 | 1.088 | 788 | 1.087 |
| 1927 | 289 | 2.569 | 2.154 | 2.042 |
| 1928 | 227 | 2.698 | 2.224 | 2.069 |
| 1929 | 204 | 2,127 | 1.592 | 1.517 |
| 1930 | 136 | 709 | 115 | 427 |
| 1931 | 108 | 275 | 169 | 169 |
| 1932 | 131 | 646 | 328 | 528 |
| 1933 | 186 | 3.460 | 2.117 | 947 |
| 1934 | 226 | 3.763 | ? | 2.028 |
| 1935 | 225 | 3.937 | 1.402 | 2.028 |

- (1) Cours moyen de l'étain en livres sterling.
 (2) Produits d'exploitation, en 1.000 francs.
 (3) Amortissements, en 1.000 francs.
 (4) Bénéfices nets, en 1.000 francs.

Nota. — Les 169.000 francs figurant dans la colonne (4) pour l'exercice 1931, expriment un déficit.

Dividendes répartis :

1924 à 1932 inclus ; néant ;
 1933 : action, 6 francs ; part, néant ;
 1934 : action, 10 francs 80 : part, 3 fr. 85.
 1935 1 action, 10 francs 80 ; part, 3 fr. 85.

Les produits d'exploitation du tableau ci-dessus s'entendent de ceux de la mine Bartholoni et de produits divers dont le rendement de portefeuille dont nous parlerons plus loin en étudiant la situation financière de l'entreprise.

En rapprochant ce tableau du précédent, il est aisé de remarquer que les produits d'exploitation et les bénéfices nets ont suivi une marche parallèle aux cours de l'étain et que, malgré tout, dans la période antérieure à 1930, c'est en 1927, au moment où ces cours commençaient à fléchir que la société a réalisé son maximum de bénéfices ; sa production s'était, à ce moment, sérieusement accrue et elle avait pu se rattraper sur la quantité, le pourcentage de métal extrait des concentrés étant de 50 %. La nécessité se faisait alors sentir de constituer l'amortissement des frais considérables de l'installation ; les bénéfices nets continuent à progresser s'ils augmentent encore en 1928, malgré un fléchissement des cours du métal, c'est par suite d'une dotation moins forte aux fonds d'amortissement.

A partir de 1930, les résultats fléchissent dans une forte proportion et en 1931, le bénéfice, déjà fortement réduit l'année précédente, fait place à une perte ; celle-ci s'explique par l'avilissement des cours du métal.

En 1932, malgré le niveau encore bien bas de ces derniers, la société rentre dans la période bénéficiaire, ce qui prouve une amélioration des prix de revient sur lesquels ont porté tous ses efforts.

A partir de 1933, les cours du métal se redressent sur le marché mondial et, comme on le voit par le tableau antérieur à celui-ci, la production de métal a fléchi ; la société

peut reprendre ses amortissements sur la même base que précédemment de cette année 1933 est heureuse pour les actionnaires qui voient enfin s'ouvrir l'ère des répartitions.

Progression nouvelle en 1934 qui enregistre une amélioration des cours du métal et ramène les bénéfices nets à leur niveau de 1927 et 1928, la société ayant continué comme déclaré dans le rapport de son Conseil, à se porter sur le traitement des minerais à teneur peu élevée. Ces bénéfices nets, qui se présentent en majoration de plus de 114 % sur les précédents, permettent de répartir aux parts un dividende de 3 fr. 853, mais les porteurs ne touchent rien par suites de l'arriéré des taxes de transmission.

Le maintien des cours du métal et le meilleur pourcentage d'étain retiré à la tonne permettent à la société de maintenir pour 1935 ses bénéfices nets au même niveau que pour 1935 : les dividendes ne changent pas.

On se rend compte de ce que pourraient être les bénéfices si le pourcentage de métal extrait revenait à ses taux de 56 et 60 % des années 1935 et 1926. Ceci est-il possible et la société n'est-elle pas occupée actuellement sur des bancs à teneur plus faible ? Il le semblerait d'après les déclarations du Conseil dans son rapport à la dernière assemblée, qui dit que, les installations nouvelles en construction, en permettant d'augmenter la capacité de traitement, faciliteront le maintien des résultats si la teneur du minéral vient à baisser. Ceci indique nettement que la société est décidée à maintenir son prix de revient à un niveau aussi bas que possible.

Nos lecteurs n'ignorent pas, sans doute, que ce facteur prix de revient est, avec la teneur, l'élément principal de la rentabilité d'une exploitation minière.

Notons, au surplus, que la société bénéficie plus que toute autre de là hausse des prix de l'étain puisqu'elle n'est pas liée par l'accord de restriction imposé aux mines de Malaisie et des Indes Néerlandaises et qu'elle est en mesure d'augmenter sa production à un moment particulièrement favorable.

Il n'en reste pas moins qu'il y a, pour l'avenir, un point qui a été nettement et franchement exposé par le conseil dans son rapport à l'assemblée du 6 juillet 1934 quand il disait que les minerais à teneur peu élevée, d'une extraction et d'un traitement moins coûteux que les minerais plus riches, ont permis en 1933 la réalisation de bénéfices en augmentation sensible. Le caractère hétérogène du gisement ne permet toutefois pas que l'on prenne ces résultats comme base pour l'avenir ; mais il ajoutait que le fait d'avoir traité avec bénéfice aux cours actuels (1933, 1934) de l'étain des minerais à teneur relativement faible, augmentait dans des proportions appréciables les réserves de minéral exploitable et par là même, la vie de la mine.

C'est là un point intéressant pour les actionnaires et aussi pour les porteurs de parts.

Situation financière

Dans leurs chapitres principaux, les bilans des deux derniers exercices peuvent se comparer de la façon suivante (1.000 francs) :

| | 1934 | 1930 |
|--|--------|--------|
| ACTIF | | |
| Immobilisations | 21.594 | 20.574 |
| Stocks | 2.348 | 1.131 |
| Avances et débiteurs | 592 | 134 |
| Cautionnements et taxes recouvrables | 2.570 | 1.739 |
| Caisse et banques et effets à recevoir | 10.167 | 12.400 |

| | | |
|-----------------------|--------|--------|
| Participations | 2.363 | 2 363 |
| PASSIF | | |
| Capital | 15.000 | 15.000 |
| Réserves et provision | 21.339 | 21.516 |
| Créditeurs divers | 660 | 599 |

Les variations principales portent sur les immobilisations qui sont en décroissance de 1.020.000 francs, et qui sont virtuellement amorties par les réserves et provisions qui figurent au passif. Étant donné la valeur de cet actif acquis en majeure partie avant la dévaluation du franc et sa rentabilité qui, pour le dernier exercice s'est chiffrée par près de 10 %, les actionnaires peuvent se consoler de n'avoir pas touché de dividendes pendant plusieurs années.

Les stocks qui ont fléchi de 400.000 fr., les créateurs divers qui se sont dégonflés de 60.000 francs alors que les liquidités de la société se sont accrues de 944.000 fr. faisant passer d'un exercice à l'autre l'excédent d'actif de 12.769.000 fr. à 13 674.000 francs, chiffre qui, à moins d'un million et demi près, est égal au montant du capital, on reconnaîtra qu'il s'agit là d'une situation bien assise.

On remarque à l'examen de ces bilans que le montant des participations n'a pas varié à 2.363.000 francs; si l'on remonte de quelques années en arrière dans la vie de la société, on le trouve à 2.125.000 fr. en 1930 ; 2.216.000 fr. en 1931 ; 2.381.000 fr. en 1933 ; on doit en déduire que ce portefeuille est inventorié au bilan pour son prix d'achat. Il est en majeure partie composé d'actions de la Société des Étains du Cammon, affaire qui n'est pas dépourvue de possibilités, et pour le surplus d'actions de la Société commerciale du Laos et d'actions de la Compagnie Air Orient, affaires qui fonctionnent dans d'assez bonnes conditions.

Conclusions

La Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, qui a réussi à équiper en un petit nombre d'années un des plus riches gisements d'étain l'Extrême-Orient, n'a pas échappé à la crise qui a eu pour effet un avilissement profond des cours du métal ; mais elle a au réduire son prix de revient dans des conditions telles que, même en traitant des minéraux à basse teneur, elle a pu profiter, dans une large mesure, du redressement des cours du métal ; elle offre cette particularité d'avoir rouvert l'ère des répartitions à un moment où, devant l'incertitude du lendemain, la majeure partie des entreprises minières réduisaient ou supprimaient les leurs et elle aborde la période de redressement économique avec une situation fortement assise sur de larges disponibilités et de fortes réserves dues à la prudence de sa gestion. La rentabilité du domaine, virtuellement amorti et tenu au courant du progrès, ne pourra que s'accroître dans l'avenir.

Les titres apparaissent comme de bonnes valeurs de portefeuille, mais en raison du faible pourcentage revenant aux parts dans la répartition des bénéfices, nous leur préférerons les actions.

(Extrait de la Vie financière)

Paiement de coupons
Société d'études minières en Extrême-Orient
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1937)

Les dividendes nets sont payables depuis le 29 juillet 1937 :

À la Société anonyme de participation et de crédit, 111, rue de l'Université à Paris (7^e),

À la Banque mobilière privée, 22, rue Pasquier, Paris (8^e) contre présentation, pour estampillage, du certificat nominatif pour les titres nominatifs, contre remise du coupon n° 5 pour les actions au porteur.

CHINE

Société d'études minières en Extrême-Orient
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1937)

Cette nouvelle société au capital de 500.000 fr. en actions de 1.000 fr. en numéraire, a pour objet principal la recherche et l'exploitation de gisements miniers en Extrême-Orient et notamment dans la province de Kouang-Si en Chine. Le siège est 96, boulevard Haussmann à Paris et les premiers administrateurs sont : Banque de l'Indochine, Sté Étains et wolfram du Tonkin [EWT], Cie minière et métallurgique de l'Indochine [Minemet-Indochine], Sté d'études et d'exploitations minières de l'Indochine [SEEMI], Sté financière française et coloniale [SFFC].

Le groupe de Solages-de Vienne en Indochine.

(Augustin Hamon,

Les Maîtres de la France, t. 3, Éditions sociales internationales, 1938)

Un autre groupe financier a, en 1920, commencé à pénétrer en Indochine, par le moyen de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine. Son capital est de 16 millions. Le président de son conseil et administrateur délégué est le lieutenant-colonel Henri de Vienne (Voir tomes I et II, pages 130-131). Son conseil, intéressant à analyser, est composé de Maurice Bartholoni [dir. Assurances Nationale-Vie], que l'on ne trouve dans aucun autre conseil, mais qui appartient à une vieille famille financière¹⁰ ; son gendre, le vicomte Paul de Courtivron¹¹, parent [très éloigné] du marquis [Georges de] Créqui de Montfort de Courtivron, administrateur de l'Union

¹⁰ Une Jeanne Bartholoni fut la femme de David Paccard. En 1845, sa fille Jeanne épousa Michel Mirabaud, ceci pour compléter ce qui fut dit dans notre tome I, page 240.

En 1852, un Bartholoni était au Chemin de fer de Lyon-Genève. En 1891, Fernand Bartholoni siégeait au conseil du Paris-Orléans. Maurice Bartholoni a épousé Jeanne-Marie de Balincourt, dont il a eu une fille, Marthe, qui est la femme du vicomte Paul de Courtivron. Par sa femme, il est apparenté à la famille de Balincourt qui a plusieurs des siens officiers, qui est propriétaire de châteaux dans le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Basses-Pyrénées. Le vicomte Henri de Balincourt [père de Jeanne-Marie] a épousé Geneviève de Perthuis de Laillevault, dont le père, le comte Guy de Perthuis de Laillevault, a été signalé précédemment comme administrateur des Port, quais et entrepôts de Beyrouth [erreur : cette Geneviève (1880-1964) est la fille de Lucien de Perthuis de Laillevault (1841-1909), président de la Société d'assurance mutuelle de la Ville de Paris, administrateur de Saint-Gobain. Elle est à distinguer de son homonyme (1883-1957), fille de Gaston de Perthuis de Laillevault (1854-1926), du Chemin de fer Beyrouth-Damas, du Port, des quais et entrepôts de Beyrouth, etc., fils d'Edmond de Perthuis de Laillevault (1822-1904), fondateur de ces affaires].

¹¹ Paul de Créqui de Montfort de Courtivron (1875-1940) : cousin de Marguerite de Courtivron (1900-1996) mariée à Hubert de Compiègne (1890-1978), administrateur de la Franco-Wyoming Oil et du Rosario-Puerto-Belgrano, lui-même beau-frère de René Recopé de Tilly-Blaru, administrateur des infortunées Mines d'or de Bao-Lac, au Tonkin (1926-1938), etc. (A.L.)

parisienne (voir tome I, page 110) ; Pierre Brame¹², apparenté par sa femme, Louise Gastaldi, d'une famille parisienne notariale [erreur], aux Bartholoni [veuve de René Bartholoni] ; et, d'autre part, allié aux Gay, car son parent [son demi-frère], Edgard [en fait : Édouard], a épousé [en 1927] Suzanne Gay¹³ ; M. Hervé de Pommereau, dont le père, Joseph de Pommereau, est du Jockey-Club, d'une famille alliée à des grands propriétaires fonciers ; M. Ferdinand Dufaure, dont il fut parlé page 29 du tome II ; le marquis Thibaut [Thibault] de Solages, dont il sera parlé, ainsi que des siens, dans le tome IV à propos des mines.

La simple lecture des noms précédents montre que la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine est entre les mains d'un groupe métropolitain, qui, tout en étant catholique, est composé surtout d'industriels métallurgistes et miniers : les Reille, de Solages-de Vienne.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
Assemblée générale ordinaire du 22 juillet 1938
EXERCICE 1937
(*Les Assemblées générales*, 1938, p. 1759)

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1937. Pour rétablissement du bilan les piastres indochinoises ont été, comme les années précédentes, transformées en francs au cours légal de 10 francs la piastre.

Au cours de l'exercice 1937, la production de la Mine Bartholoni a été de 1.027 tonnes de concentré contenant environ 595 tonnes d'étain métal ; les ventes ont été faites sur la base d'un cours moyen de l'étain de 141 livres or.

Dans ces conditions le bénéfice d'exploitation de la Mine Bartholoni s'est élevé à la somme de 9.496.208 fr. 39.

Les chiffres correspondants relatifs à l'exercice 1936 étaient les suivants :

1.123 tonnes de concentré contenant environ 591 tonnes d'étain métal,

Un cours moyen de l'étain de 119 Livres or,

Et un bénéfice de 4.729.078 fr. 16.

Au bénéfice d'exploitation de 9.496.208 fr. 39, réalisé en 1937, il y a lieu d'ajouter les recettes et rentrées diverses qui se sont élevées à 784.332 fr. 83.

Du total de ces deux sommes, soit fr. 10.280.541 22

il faut déduire les frais généraux de Paris s'élevant à 536.112 40

Par ailleurs, votre conseil d'administration, conformément à l'article 37 des statuts et aux usages antérieurs, a décidé d'appliquer 1.499.360 25

à l'amortissement d'une partie des installations industrielles, du matériel-outillage et des participations et de virer 727.474 59

au fonds général d'amortissement, à titre d'amortissement complémentaire.

¹² Pierre Brame descend d'un député conservateur bonapartiste des années 1880. En 1886, un Brame siégeait aux Forges de Châtillon-Commentry. Pierre Brame a un château à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

¹³ Le seul problème est que nous ne savons rien des origines de Suzanne Gay, sauf qu'elle n'était pas une proche de Joseph Gay (l'inspecteur des finances président du CIC et vice-président de la Banque de l'Indochine) ni de son fils Amédée Son mari, Édouard Brame, était issu du second mariage de Paul Brame avec Marie Marguerite de Ronseray alors que Pierre Brame était issu du premier mariage de Paul avec une Dlle Évain (contrairement à ce que prétend un site d'amateurs fertile en erreurs). Le couple a eu quatre enfants : Yvonne (1928), Paul (1929), Marie-Thérèse, Catherine. Domicile : 2, pl. Adolphe-Chérioux, Paris (XVe)(*Bottin mondain*, 1955)

Le compte de profits et pertes fait apparaître dans ces conditions un solde bénéficiaire de 7.517.593 98

La répartition statutaire de cette somme serait la suivante :

Réserve légale 5 %, soit 375.879 70

Distribution d'un dividende de 6 % aux actions 900.000 00

Le solde, soit fr. 6.241.714,28 serait réparti comme suit :

15 % au conseil d'administration, soit 936.257 14

70 % à la disposition de l'assemblée générale, soit 4.369.200 00

15 % aux parts bénéficiaires, soit 936.257 14

Nous vous proposons d'affecter les 70 % mis à la disposition de l'assemblée générale à une répartition supplémentaire aux actions par égales parts.

Si vous approuviez ces propositions, les actions toucheraient brut 35 fr. 128 et les vingtièmes de part bénéficiaire 23 fr. 4064, sommes dont il y aurait lieu de déduire les impôts à verser à l'Administration fiscale ou ceux déjà avancés pour le compte des actionnaires ou porteurs de vingtièmes de part, ainsi que, pour les actions, l'acompte de 12 fr. 50 brut mis en paiement le 27 décembre 1937.

Comme vous venez de le constater à la lecture de ce rapport, les bénéfices en francs de l'exercice 1937 sont en notable augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Cette augmentation est due notamment à une amélioration du cours de l'étain en livres-or et à la dépréciation du franc.

Les conditions techniques d'exploitation n'ont guère varié au cours de l'exercice 1937. Le tonnage traité a été sensiblement le même que celui de l'exercice antérieur. La teneur en étain du minerai brut a été toutefois un peu moins élevée que précédemment. Nous aurions donc en définitive obtenu une quantité d'étain métal légèrement moindre, si nous n'avions organisé des achats aux indigènes de concentrés qui ont ainsi augmenté la quantité produite. Il est à remarquer, d'ailleurs, que cette méthode nous permet de faire exploiter avec profit de petits gisements en général à faible teneur dont l'importance ou la situation ne justifieraient pas un traitement mécanique. Elle ne saurait par contre être appliquée aux gisements plus étendus dont les minerais sont passés en laverie.

Les travaux d'agrandissement de nos installations, dont nous vous avons entretenus précédemment, se sont poursuivis au cours de l'exercice. Ils sont maintenant terminés. La mise en marche de ces nouveaux appareils a amélioré la souplesse de notre exploitation.

L'étude de nos concessions s'est poursuivie sans qu'une découverte de nouveaux gisements ait été faite.

Comme les années antérieures, les dépenses relatives aux recherches ont été toutes imputées au compte Mine Bartholoni Exploitation.

Vous aurez à nommer un ou plusieurs commissaires pour vérifier les comptes des Exercices 1938, 1939 et 1940.

Nous soumettons à votre approbation les noms de :

M. Étienne Hibon, commissaire agréé près la Cour d'appel de Paris ;

M. Alphonse Cochard, commissaire agréé près la Cour d'appel de Paris ;

M. André Dupuy,

leurs fonctions devant s'étendre jusqu'à l'assemblée appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice 1940.

Nous vous proposons de maintenir leur rémunération au même chiffre que précédemment.

Votre conseil déclarant que la Société n'a fait que des opérations normales et courantes avec les Sociétés dans lesquelles certains de ses membres ont des intérêts, demande à l'Assemblée générale de vouloir bien donner à tous les administrateurs les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*Le Journal des débats*, 25 juillet 1938)

L'assemblée ordinaire a approuvé ses comptes de l'exercice 1937. (Pour l'exploitation du bilan, les piastres indochinoises ont été, comme les années précédentes, transformées en francs au cours légal de 10 francs la piastre.) Au bénéfice d'exploitation de 9.496.208 francs réalisé en 1937, il y a lieu d'ajouter les recettes et rentrées diverses qui se sont élevées à 784.332 francs, soit au total 10.280.541 francs. Après déduction des frais généraux et des amortissements, le compte de profits et pertes fait apparaître un solde bénéficiaire de 7 millions 517.593 francs.

Le dividende a été fixé à 35 fr. 128 brut et les vingtièmes de parts bénéficiaires toucheront 23 fr. 4.064 dont il faudra déduire les impôts et, pour les actions, l'acompte de 12 fr. 50 brut, mis en paiement le 27 décembre 1937. La date de paiement sera fixée par le conseil.

SOCIETE D'ETUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIERES DE L'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 21 février 1939)

La production d'étain pour le premier semestre de l'exercice 1938 a été de 312 tonnes contre 214 pour le premier semestre de 1937.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES **DE L'INDOCHINE**
(*Le Journal des débats*, 26 mai 1939)

Les comptes de 1938 font apparaître un solde bénéficiaire de 9.180.451 francs contre 7.517.593 francs pour 1937. Le conseil proposera de fixer le dividende à 42 fr. 50 brut par action (contre 35 fr. 128) et à 29 fr. 33 par vingtième de part (contre 23 fr. 4064).

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
(*La Journée industrielle*, 9 juin 1939)
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 24 juin 1939)

L'assemblée ordinaire du 8 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1938, présentant un solde bénéficiaire net de 9.180.451 francs. Après affectation de 459.022 francs à la réserve légale, le dividende a été fixé à 42 fr. 50 brut par action et 29 fr. 33 brut par vingtième de part, payable sous déduction des impôts, et, pour les actions, de l'acompte de 15 francs payé le 27 décembre dernier, à partir de la date qui sera fixée par le conseil.

MM. Henri de Vienne et le vicomte Paul de Courtivron, administrateurs sortants, ont été réélus.

PROCHAIN MARIAGE
(*La Volonté indochinoise*, 1^{er} août 1939)

Sera célébré à la Résidence Mairie de Thakhek (Laos), le prochain mariage de M. **François** André, René, Stanislas Albert [Paris V^e, 13 nov. 1907-Soisy-sur-École, 23 août 1996], domicilié à Phontiou, Thakhek (Laos), avec M^{lle} Odette Mercier, sans profession, domiciliée à Hanoï, rue Reinach, n^o 69.

Nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 790 :
Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
Conseil : H. de Vienne, pdt-adm.-dir. ; M. Bartholoni, P. Brame, P. de Courtivron, F. Dufaure, de Solages, H. de Pommereau.
Commissaires des comptes : E. Hibon, A. Cochard et A. Dupuy.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
[Les audiences du Gouverneur général](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1940)

Hanoï, 27 novembre (Arip). — L'Amiral Decoux a reçu le 26 novembre, MM. Chomette, directeur de la Société d'Études et d'Exploitations Minières à Thakhek,

...

HOMOLOGATION DE DÉCISIONS D'ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES
(LOIS DES 17 JUILLET ET 19 DÉCEMBRE 1941.)

SOCIETE D'ETUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIERES DE L'INDOCHINE
(*BALO*, 9 mars 1942)

Société anonyme au capital de quinze millions de francs.

Siège social: 21, rue de la Ville-l'Évêque, Paris (8^e).

R. C. : Seine 127135 transféré provisoirement à Carmaux (Tarn).

R. C. : Albi 6498.

À la date du 10 février 1942, le tribunal de commerce d'Albi saisi en vertu de la loi du 11 juillet 1941 d'une demande tendant à l'homologation d'une délibération prise à la date du 21 janvier 1942 par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, société anonyme au capital de quinze millions de francs, a rendu un jugement dont le dispositif est ainsi conçu : ,

« En conséquence, le tribunal homologue la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine tenue à Carmaux le 21 janvier 1942 et ayant modifié l'objet de la société qui est désormais défini de la façon suivante :

« Article 3 des statuts : la société a pour objet en tous pays l'étude, l'acquisition, l'Obtention, l'exploitation et la revente de tous gisements miniers et carrières de toute nature; de tous permis de recherche ou d'exploration, périmètres miniers et concessions de mines: le traitement, le transport et le commerce des minéraux et de leurs sous-produits; l'étude, la création, la mise en valeur, l'exploitation, la direction, la présidence,

l'administration, la gérance, la régie, lmédiation, lorganisation ou la réorganisation et le contrôle de toutes affaires ou entreprises minières, industrielles, agricoles et foncières, françaises ou étrangères, la participation dans ces sociétés par voie d'apport, d'achat, de vente, de fusion ou autrement et généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher.

« Passe les dépens en frais privilégiés ».

Pour extrait :

Le président du conseil d'administration,
H. DE VIENNE.

L'œuvre de la Cité universitaire de Hanoï
(*L'Écho annamite*, 27 mars 1942)

Au Laos, la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine a souscrit une somme de 1.000 piastres. (Arip)

Hanoï
Naissances
(*La Volonté indochinoise*, 17 septembre 1942)

Nous apprenons la naissance survenue le 14 Septembre 1942 à 4 h. 15, à l'hôpital de Lanessan, de Solange Berthe François, fille de M André René Stanislas Albert François, ingénieur des Arts et Manufactures, et de M^{me} née Mercier Odette.

Les audiences du Gouverneur Général
(*La Volonté indochinoise*, 14 novembre 1942)
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 15 novembre 1942)

L'Amiral Decoux a reçu dans la journée du 13 Novembre le Général Tyo, Chef du Htuuin Kikan, représentant de l'armée japonaise en Indochine, accompagné de M. Sakurai de la mission.

Il s'est également entretenu avec ... M. Chomette, directeur de la Société d'Etudes et d'Exploitations Minières Indochinoise à Phontiou...

(OFI).

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES EN INDOCHINE
(*Le Journal*, 21 décembre 1942)

Le dividende de l'exercice 1941 qui sera proposé à la prochaine assemblée sera de 51 francs par action et de 41 fr. 52 par part.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

Société anonyme française constituée le 5 août 1920

Objet : exploitation de gisements d'étain situés en Indochine, dans le Laos, principalement la mine Bartholoni.

Participations : La société est intéressée dans la Société des étains du Cammon, la Société commerciale du Laos, la Compagnie Air-Orient [absorbée en 1933 par Air France].

Siège social : Paris, 21, rue de la Ville-l'Evêque.

Capital social : 23.500.000 fr., divisé en 235.000 actions de 100 fr, dont 210.000 actions A et 25.000 actions B.

A l'origine, 100.000 fr. en 100 actions de 1.000 fr.

Porté en 1921 à 3.500.000 par création de 3.400 actions de 1.000 fr. émises au pair.

En 1923 à 7.500.000 fr. par création de 3.500 actions de 1.000 fr. émises au pair.

En 1926 à 10.000.000 fr. par création de 2.500 actions de 1.000 fr. émises au pair et division des actions de 1.000 fr. en actions de 100 fr.

En 1927 à 12.600.000 fr. par création de 1.000 actions d'apport de 100 fr.

En 1929 à 15.000.000 fr. par création de 24.000 actions de 100 fr. émises à 1.000 fr.

En 1940 à 23.500.000 fr. par distribution gratuite de 85.000 actions de 100 fr. (prélèvement sur les réserves),

Parts de fondateur : 2.000 parts divisées en vingtièmes en mai 1928.

Conseil d'administration : MM. H. de VIENNE, président et administrateur délégué ; BARTHOLONI, BRAME, [Ferdinand] DUFAURE, [Hervé] DE POMMERAU, DE SOLAGES.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans l'année qui suit l'exercice, 1 voix par action A, 20 voix par action B.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions sur le surplus : 15 % au conseil, 70 % aux actions, sauf prélèvements en faveur des fonds de prévoyance, 15 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions A et parts.

| Exercices | étain concentré | métal concentré |
|-----------|-----------------|-----------------|
| 1937 | 1.028 | 596 |
| 1938 | 1.075 | 622 |
| 1939 | 744 + 392 | 423+229 |
| 1940 | 1.141 | 647 |
| 1941 | 930 | 528 |

| Ex. | Bénéf. net | Dividende brut | | | Cours des actions | |
|-----|--------------|----------------|--------|--------------|-------------------|----------|
| | | total | action | 1/20e action | plus haut | plus bas |
| | milliers fr. | milliers fr | fr | fr | fr. | fr. |

| | | | | | | |
|------|-------------|------------------|----------------|-----------------|-----|-----|
| 1937 | 7.518 | 6.205 | 35,12 | 23,4 | 579 | 335 |
| 1938 | 9.180 | 7.548 | 42,5 | 29,33 | 430 | 265 |
| 1939 | 9.629+1.318 | 9.355 + 1.165 | 52,06 + 6,7 | 38,62 + 3,81 | 701 | 321 |

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE (*Le Journal*, 6 septembre 1943)

Il entre dans les intentions du conseil de proposer à l'assemblée du 8 septembre un dividende de 48 fr. 17 par action et de 33 fr. 89 par vingtième de part.

L'an dernier, il avait été réparti 51 fr. par action et 41 fr. 52 par vingtième de part.

L'assemblée extraordinaire appelée à se prononcer sur l'augmentation du capital de la société se tiendra le même jour que l'assemblée ordinaire ; le conseil lui proposera de porter le fonds social, en une ou plusieurs fois, de 15 à 50 millions.

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE (*Le Journal*, 13 septembre 1943)

Le bénéfice d'exploitation de la mine Bartholoni s'est élevé en 1942 à 13 millions 256.636 fr. contre 14.450.623 fr. Compte tenu de 571.167 fr. contre 719.821 fr. de recettes diverses, mais déduction faite des frais généraux et après affectation de 3.013.625 fr. contre 2.306.927 aux amortissements, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 9.937.371 fr. contre 11.971.256 fr.

Les audiences du Gouverneur Général (*La Volonté indochinoise*, 15 octobre 1943)

Hanoï, 14 Octobre. — L'Amiral Decoux a reçu aujourd'hui ... M. Chomette, Directeur de la Société d'Etudes et d'Exploitations Minières Indochinoise à Phontiou...

Annuaire Desfossés, 1945, p. 803 :

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Conseil : H. de Vienne, pdt-adm.-dir. ; M. Bartholoni, P. Brame, H. de Courtivron, F. Dufaure, de Solages, H. de Pommereau.

Commissaires des comptes : E. Hibon, A. Cochard.

INDOCHINE (*Climats*, 7 mars 1946)

Les événements qui se sont produits en Indochine ont retardé considérablement, en maints cas, la réception, à Paris, des documents comptables des entreprises de l'Union indochinoise.

C'est ainsi que la Minière et Métallurgique de l'Indochine ne pourra pas présenter de bilan à sa prochaine assemblée. Le conseil de la Société des études et exploitations

minières de l'Indochine a été logé à la même enseigne ; il a été déclaré cependant, à l'assemblée du 16 février, que, si les installations avaient peu souffert, par contre les pillages avaient été importants.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 858 :

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

Conseil : H. de Vienne, pdt-adm.-dir. ; M. Bartholoni, P. Brame, H. de Courtivron, de Solages, H. de Pommereau.

Commissaires des comptes : E. Hibon, C. Breton.

Études et Exploitations minières de l'Indochine

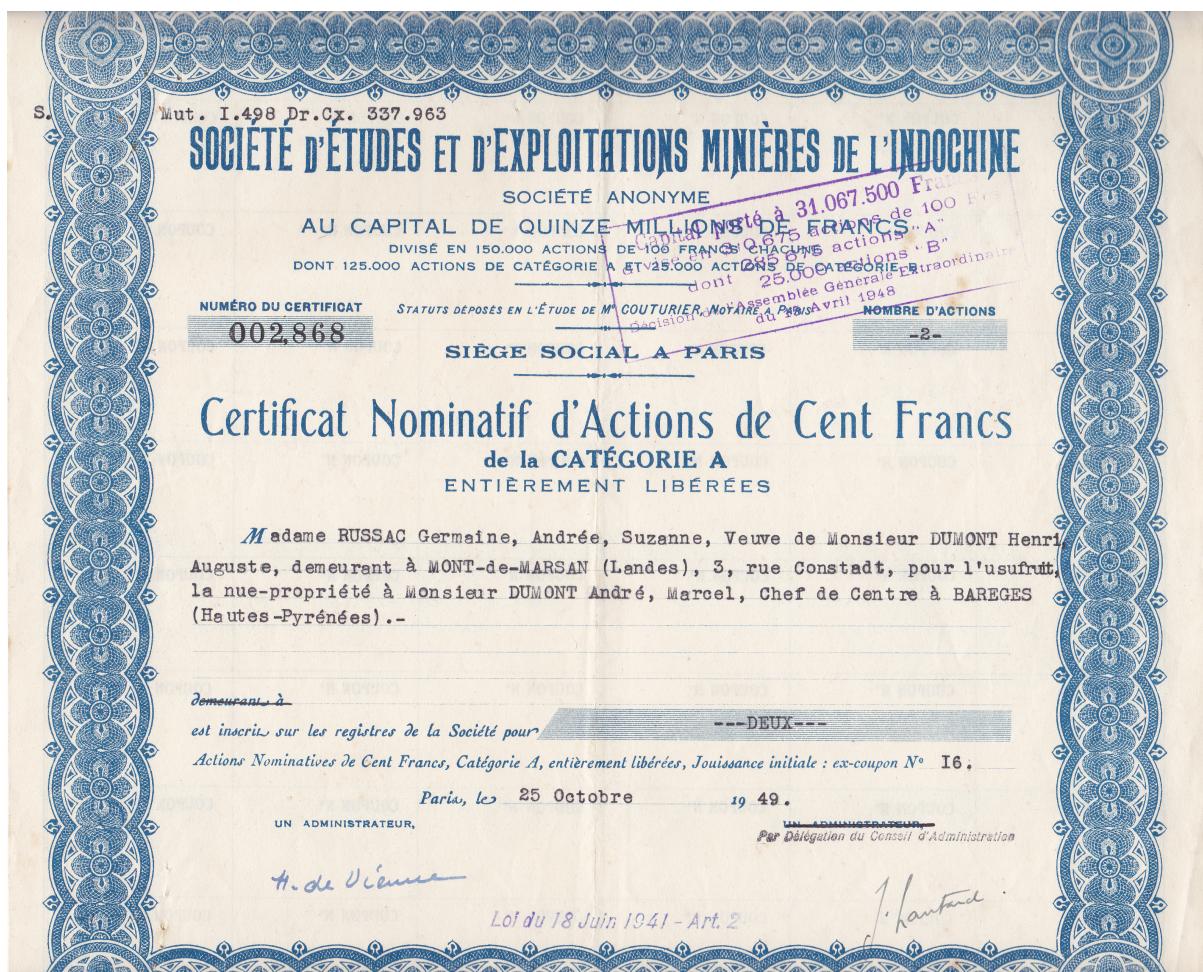
(*L'Information d'Indochine économique et financière*, 16 décembre 1948)

Les comptes de 1947 se soldent par une perte de 5.381.348 francs (contre une perte de 4 millions 688.934 fr. en 1946) qui sera reportée à nouveau.

Le déficit total est ainsi portée à 25.808.347 fr. ; le poste « Pertes de guerre » est, en effet, passé de 10.832.654 fr. à 16.738.064 fr., la différence représentant les dépenses afférentes à la remise en état des installations en 1947.

Au bilan, en face de 5.278.083 francs (contre 6.420.497 fr.) de dettes à court terme, figurent 46.791.715 fr. (contre 78.185.086 fr.) de réalisable à court terme et disponible. Les valeurs d'exploitation en Indochine passent, par contre, de 8 millions 959 278 fr. à 15.290.322 francs. Le rapport signale notamment l'amélioration de la situation dans la province de Cammon où sont situées les exploitations. L'exercice 1947 a vu la continuation de la remise en route des installations ; les travaux de recherches en profondeur ont été amorcés et ils pourront être poursuivis à un rythme accéléré grâce à l'arrivée sur place du matériel américain.

1948 (avril) : capital porté de 15.000.000 à 31.067.500 fr.



Coll. Olivier Galand
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
Société anonyme
au capital de quinze millions de fr. (1929)
divisé en 150.000 actions de 100 fr. chacune
dont 125.000 de catégorie A et 25.000 actions de catégorie B

Capital porté à 31.067.500 fr.
divisé en 310.675 actions de 100 fr.
dont 285.675 actions "A"
et 25.000 actions "B"
Décision de l'assemblée générale extraordinaire
du 14 avril 1948

Statuts déposés en l'étude de M^e Couturier, notaire à Paris

Siège social à Paris

CERTIFICAT NOMINAL D'ACTIONS DE CENT FRANCS
DE LA CATÉGORIE A
entièrement libérées

Madame RUSSAC Germaine, Andrée, Suzanne, veuve de M. DUMONT Henri, Auguste, demeurant à Mont-de-Marsan (Landes), 3, rue Cronstadt, pour l'usufruit, la nue-propriété à M. DUMONT André, Marcel, chef de centre à Barèges (Hautes-Pyrénées)

est inscrite sur les registres de la société pour deux actions nominatives de cent fr., catégorie A, entièrement libérées, jouissance initiale : ex-coupon n° 16.

Paris, le 25 octobre 1949

Un administrateur : Henri de Vienne

~~Un administrateur~~

Par délégation du conseil d'administration : Jean Lautard

Loi du 18 juin 1941 — Art. 2

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉES

(*L'Information financière, économique et politique*, 28 octobre 1950)

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine. — 11 h., 21, rue de la Ville-l'Évêque. Regroupement des actions.

NOUVELLES FINANCIÈRES

(*L'Information financière, économique et politique*, 8 décembre 1950)

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE. — L'exercice 1949 se solde par une nouvelle perte de 2.466.585 fr. contre 11.165.942 fr. Le déficit reporté totalise ainsi 23.702.810 francs.

Dans le rapport qu'il présentera à la prochaine assemblée, le conseil signale que le fonctionnement régulier de l'exploitation par méthode indigène a permis la production en 1949 de 70 tonnes de concentré d'étain. Il rappelle, par ailleurs, que la Guyana Mines, amodiatrice des concessions de la Cie française de la Mocupia au Venezuela, a décidé de cesser toute activité, étant donné les difficultés qu'elle a rencontrées.

AEC 1951 — 1073 — Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
21, rue de la Ville-l'Évêque, PARIS (8^e)

Capital. — Société anon., fondée le 5 août 1920, 31.675.000 fr. en 310.675 actions de 100 fr. libérées dont 21.000 d'apport. — Parts bénéficiaires : 2.000, divisées en 40.000 vingtièmes.

Dividendes. — 1947 et 1948 : néant.

Objet. — Exploitation de gisements d'étain en Indochine. — Siège d'exploit. : Phontiou (Laos)

Conseil. — MM. Henri de Vienne [Cie générale industrielle (groupe de Solages-Mines de Carmaux)], présid. ; Maurice Bartholoni [petit-fils fdt du P.O., etc. Fils de René], Pierre Brame [Bartholoni & Brame, tissage à Sciez (Hte-Savoie), marié à la vve de René Bartholoni], comte Hubert de Courtivron [fils de la sœur de René Bartholoni], baron [René] de Kainlis [pdg Verreries de Carmaux], baron Ludovic Reille, marquis [Thibaut] de Solages [Mines de Carmaux, puis BGI-LH avec Reille et de Vienne], adm. — Admin.-direct. gén : M. Jean Lautard [adg Phosphates d'Extrême-Orient, pdg de la Mocupia (Vénézuela), adm. Nantaise des minerais de l'Ouest].

BALO

(*L'Information financière, économique et politique*, 21 novembre 1951)

REGROUPEMENT D'ACTIONS

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine : 10 décembre, regroupé-
actions « A » de 100 fr. et actions « B » de 100 fr. (25 de 100 fr. p. 1 de 2.500 fr.).

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Ministère des États associés

(*Journal officiel de la République française*, 5 mars 1952)

Au grade d'officier.

Mathieu de Vienne (Alexandre-Marcel-Henri), président de la Société d'études et
d'exploitations minières de l'Indochine. Chevalier du 2 août 1920.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LA FRANCE ET LES PAYS D'OUTRE-MER ([S.O.F.F.O.](#))

Exercice 1952

(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juin 1953)

participations nouvelles dans la Société d'études et d'exploitations minières de
l'Indochine...

BALO

(*L'Information financière, économique et politique*, 13 avril 1954)

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine. — Émission au pair et
cotation de 12.427 actions A de 2.500 fr., jouissance 1^{er} janvier 1953 (1 pour 1 action
A ou B de 2.500 fr.).

Société financière pour la France et les Pays outre-mer (SOFFO)

(*L'Information financière, économique et politique*, 13 mai 1954)

.....
Quant à la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine, sa mine
d'étain au Laos avait retrouvé, fin 1953, son potentiel de production d'avant guerre,
mais elle a dû être évacuée en décembre dernier. par ordre de l'autorité militaire. Si les
installations ont pu être réoccupées, l'insécurité actuelle de la région exclut toute
possibilité, pour le moment, de reprise d'activité.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE

Siège social : 35, r. St-Dominique, Paris (7^e)

(*L'Information financière, économique et politique*, 20 mai 1954)

Rappelons que la souscription à l'augmentation du capital de 31 millions 67.500 francs à 62.135.000 francs par émission au pair de 2.500 francs de 12.427 actions A nouvelles, jouissance du 1^{er} janvier 1953 [sic] (1 nouvelle pour 1 ancienne) se termine le 27 mai.

AVIS DE L'OFFICE DES CHANCES
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 mai 1954)

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine. — Le 28 mai, cotation du droit, sous les « négociés livrables ».

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 décembre 1954)

L'assemblée du 28 décembre a approuvé les comptes de 1953. Le compte d'exploitation présente un solde créditeur de 69.306.000 fr. contre une perte de 51.513.000 fr., pour l'exercice précédent. Le compte de profits et pertes fait ressortir un bénéfice de 22.478.000 fr. après affectation de 38.085.000 fr. aux provisions pour dépréciation de participations et titres de placement, contre une perte de 19.011.000 fr. pour l'exercice 1952.

Le rapport du conseil rappelle que, en raison des événements militaires, la mine a dû être évacuée en décembre 1953. Les dégâts n'ont pas été aussi importants qu'on aurait pu le craindre, mais l'exploitation n'a pu être reprise qu'en septembre 1954 ; elle se développe à nouveau favorablement.

Les négociations tendant à associer intimement le gouvernement du Laos à la marche industrielle de la Société en Indochine, qui avaient été interrompues pendant la durée de la crise ministérielle, ouverte à Vientiane en septembre 1954, viennent d'être reprises avec le nouveau ministère.

Société financière pour la France et les Pays d'Outre-Mer (S. O. F. F. O.)
Exercice 1954
(*L'Information financière, économique et politique*, 16 juin 1955)

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE (S.E.E.M.I.). — La production de l'exercice 1953 s'est élevée à 539 tonnes de concentré d'étain.

Le bénéfice net a été de 22 millions 478.000 francs. Étant donné les circonstances, le bénéfice a été reporté à nouveau.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 30 décembre 1955)

L'assemblée ordinaire du 28 décembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1954 et décidé de reporter à nouveau le solde créditeur s'élevant à 642.833 francs.

Dans son rapport, le conseil rappelle que la pénurie de main-d'œuvre de la production de la mine Bartholoni. au Laos, dont l'exploitation avait repris en automne 1954. Il souligne notamment qu'à fin 1954, le rendement avait été suffisant pour équilibrer les dépenses de l'exercice.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 décembre 1955)

M. Pierre BRAME et le baron Ludovic REILLE, administrateurs sortants, ont été relus par l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine.

Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine
[Desfossés 1956/629]

Vienne (Henry Mathieu de)(1881-1963 : St-Cyr, ltt-cel, ép. Françoise de Cholet), 145 (adm.+secr. conseil BGI-LH), 629 (pdt Études et exploit. min. Indoch.), 738 (Cie frse de la Mocupia, mines d'or au Venezuela), 739 (Mines d'or de Litcho, Thailande), 1158 (cons. financ. Cie comm. et indus. du Midi), 1844 (v.-pdt Plantations indoch. thé), 2169 (pdg ARJOMARI, avec son gendre Burin des Roziers).

Lautard (Jean)[1902-1966][X-Mines, licencié en droit][adg Phosphates d'Extrême-Orient], 619 (Nantaise Minerais Ouest), 629 (adg Études et exploit. min. Indoch.), 738 (pdg Mocupia).

Bernard (Paul Henri)[1892-1960][Ép. Elsa Bonnaffé. Polytechnicien], 305 (v.-pdt SOFFO), 435 (pdt TAI), 463 (Chalandage et remorquage de l'Indochine), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine), 734 (Équatoriale de Mines), 899 (Laminoirs à froid de Thionville), 1438 (Phosphates du Tonkin), 1679 (Soieries F. Ducharme), 1746 (Optorg), 1796 (Sangha-Oubangui), 1805 (pdt Caoutchoucs Indochine), 1811 (Indoch. de cult. tropicales), 1844 (Plantations indoch. de thé), 2055 (Lesieur-Afrique-Casablanca), 2056 (Lesieur-Afrique-Dakar), 2173 (La Rochette), 2178 (CENPA), 2199 (pdt délégué Papeteries de l'Indoch.).

Brame (Pierre)[ép. Louise Gastaldi, vve de René Bartholoni], 629 (Études et exploit. min. Indoch.).

Courtivron (Hubert de)(fils de Paul et Marthe Bartholoni, sœur de René, anc. pdt de la SEEMI), 629 (Études et exploit. minières de l'Indochine).

Daloz (Jean)[1899-1961](X-Ponts. 1918-1929 : ing. TP en Indoch. puis SFFC/SOFFO dt il devient adg en 1956), 305 (adg SOFFO), 629 (Études expl. min. Indoch.), 1777 (Fonc. Sud Madag.), 1805 (Caout. Indoch.), 1462 (Verr. Ext.-O.), 1811 (adm.-dir. Indoch. cult. trop.), 1831 (SAFIC), 1844 (pdt Plant. indoch. thé), 1845 (Agric. d'Annam), 1998 (Sucr. raff. Indoch.), 2199 (Pap. Indoch.).

Laurens (Pierre)[dir. SOFFO], 629 (SEEMI), 668 (Minerais Grde île), 1679 (Soieries Ducharme), 1686 (pdt Vautheret, Gros et Laforgue).

Reille (baron Ludovic), 145 (BGI-La Hénin), 189 (Crédit français), 629 (Études et exploit. min. Indoch.), 827 (pdg Mines, fonderies et forges d'Alais), 1158 (Cie comm. et indus. du Midi), 1215 (Sté pyrénéenne d'entrep. indus.), 2169 (Arjomari).

Commissaires aux comptes :

Hibon (J.), 454 (comm. cptes suppl. SCAC), 590 (comm. cptes Djebel-Djerissa), 591 (comm. cptes Mines de Douaria-Tunisie), 629 (comm. cptes SEEMI), 872 (comm. cptes Denai-Anzin), 884 (comm. cptes Knutange), 906 (comm. cptes Tuyaux Bonna).

Ratier (A.), 629 (comm. cptes SEEMI), 1377 (comm. cptes suppl. Keller & Leleux), 1838 (comm. cptes Sucreries coloniales).

Siège social : Paris, 35, rue Saint-Dominique.

Constitution : 5 août 1920.

CAPITAL SOCIAL : 62.135.000 fr., divisé en 24.854 actions de 2.500 fr., dont 23.854 actions A et 1.000 actions B à vote plural. À l'origine, 100.000 fr., porté en 1921 à 3.500.000 fr. ; en 1923 à

7.500.000 fr. ; en 1926 à 10 millions ; en 1927 à 12.600.000 ; en mars 1929 à 15 millions (émission à 1.000 fr.), et en 1944 à 30 millions de fr. (émission à 300 fr.). Porté en 1948 à 31.067.500 fr. (actionnaires empêchés). Titres regroupés à partir du 10 décembre 1951. Porté en 1954 à 62.135.000 francs par émission au pair de 12.427 actions pour 1).

PARTS BÉNÉFICIAIRES : 2.000 parts bénéficiaires, divisées en 1/20^e. (Société civile). Aucune clause de rachat Aucun droit dans la liquidation ni dans les augmentations de capital.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Tous les actionnaires : 1 voix par action A, 20 voix par action B, sans limitation. Dépôt des titres 4 jours avant la réunion.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt non cumulatif aux actions. Sur le surplus 15 % au conseil d'administration, 70 % aux actions, sauf prélèvements en faveur des fonds de prévoyance, 15 % aux parts.

| en milliers de fr. | Bénéfice nets | Divid. et tantièmes |
|--------------------|---------------|---------------------|
| 1945 | — | — |
| 1946 | - 4.689 | — |
| 1947 | - 5.381 | — |
| 1948 | - 11.166 | — |
| 1949 | - 2.466 | — |
| 1950 | 26.572 | — |
| 1951 | - 40.472 | — |
| 1952 | - 19.011 | — |
| 1953 | 22.478 | — |
| 1954 | 643 | — |
| 1955 (30/9) | — | — |

BILANS AU 31 DECEMBRE 1949 (en 1.000 francs)

| | 1949 | 1950 | 1951 | 1952 | 1953 |
|-----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| ACTIF | | | | | |
| Immobilisations (nettes) | 19.091 | 24.807 | 27.333 | 30.322 | 35.441 |
| Autres valeurs immobilisées | 14.855 | 16.135 | 27.270 | 44.475 | 5.095 |
| Réalisable : | | | | | |
| Valeurs d'exploitation | 44.212 | 71.342 | 102.571 | 118.452 | 67.370 |
| Débiteurs | 20.171 | 19.835 | 9.954 | 24.190 | 119.226 |
| Titres de placement | 1.390 | 1.256 | 575 | 758 | 535 |
| Disponible | 48.665 | 64.084 | 85.970 | 74.708 | 65.322 |
| Comptes d'ordre | 28.354 | 68.136 | 104.268 | — | 4.066 |
| Résultats | 23.703 | 21.286 | 40.472 | 19.011 | — |
| | <u>200.441</u> | <u>286.331</u> | <u>348.413</u> | <u>311.906</u> | <u>287.755</u> |

| PASSIF | | | | | |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Capital | 31.067 | 31.067 | 31.067 | 31.067 | 31.067 |
| Réserves | 88.144 | 85.769 | 88.235 | 47.762 | 36.835 |
| Fonds de renouvellement et Provisions | 18.326 | 13.326 | 14.971 | 8.449 | 866 |
| Dette à court terme | 61.860 | 10.492 | 50.836 | 218.574 | 197.009 |
| Comptes d'ordre | 6.054 | 119.104 | 163.304 | 6.054 | — |
| Bénéfices | — | 26.572 | — | — | 22.478 |
| | <u>200.441</u> | <u>286.331</u> | <u>348.413</u> | <u>311.906</u> | <u>287.755</u> |

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(L'Information financière, économique et politique, 30 novembre 1956)

Le rapport présenté à l'assemblée, ordinaire du 28 novembre signale que la situation des diverses participations de la Société demeure inchangée et que les travaux se poursuivent normalement.

L'exploitation, interrompue par l'évacuation de la mine fin décembre 1953, avait été remise en route en septembre 1954. Elle s'est poursuivie au cours de l'année 1955 à un rythme voisin de celui de 1953, se heurtant toujours aux mêmes difficultés de recrutement de la main-d'œuvre asiatique, toujours insuffisante en quantité et qualité.

Le rapport indique que la production totale de la Société a été de 514 tonnes de concentrés d'étain en 1955, très peu inférieure à celle de 1953 qui était de 539 tonnes.

L'assemblée a approuvé les comptes de 1955 et a affecté le solde bénéficiaire de 11.794.723 francs aux amortissements et aux provisions.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(L'Information financière, économique et politique, 31 décembre 1957)

Les comptes de 1956, approuvés par l'assemblée générale du 27 décembre, font ressortir un bénéfice de l'exploitation de 38.775.467 fr. contre 34.806.861 fr. pour 1955.

Le solde créiteur du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux de Paris, des charges financières, des charges diverses et une provision pour, dépréciation de titres présentait un solde créiteur de 13.781.292 fr. (contre 11.794.723 fr. en 1955) affecté en totalité aux amortissements (6.390.634 fr.) et à la provision pour pertes de guerre (7.390.658 francs).

Dans son allocution, le président a signalé que la production de 1957 serait légèrement supérieure à celle de 1956.

ÉTUDES ET EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(L'Information financière, économique et politique, 5 juillet 1958)

Une nouvelle pelle mécanique et de nouveaux engins de transport ont été mis en service pour l'extraction et le transport du minerai des gisements à l'usine. Des travaux

importants ont été entrepris pour la remise en état de la centrale et de la laverie, dont commence à bénéficier la production de 1958.

Un prêt à long terme a été demandé au Crédit National Lao ; il permettrait, observe le rapport de la S.O.F. F.O., de moderniser plus rapidement l'exploitation et d'accroître la production.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 octobre 1958)

Un télégramme récent de Vientiane signale qu'au cours du dernier conseil des ministres, le gouvernement royal a décidé de donner son accord de principe aux demandes de permis de recherches pour hydrocarbures déposées par la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (S.E.E.M.I.), laquelle exploite les mines d'étain de Phontiou, au nord de Thakhek.

Les services du Commissariat général au Plan élaborent actuellement le cahier des charges auquel devra souscrire la société. Les clauses techniques ont déjà fait l'objet de nombreux entretiens entre les deux parties. M. Vermeersch, conseiller au Commissariat général au Plan, est en ce moment à Paris en mission d'information technique en vue de la mise au point de ces conventions.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 10 décembre 1958)

Les comptes de l'exercice 1957 qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 19 décembre font ressortir un bénéfice d'exploitation de 42.215.000 fr. (contre 38.775.000 fr. en 1956), auquel s'ajoutent des rentrées diverses pour 1.563.000 francs. Après déduction des frais généraux du siège, des charges financières et d'une provision pour dépréciation des titres, le compte de profits et pertes présente un solde créditeur de 23.621.000 fr. (contre 13 millions 781.000 fr.) affecté en totalité aux amortissements (19.462.000 fr.) et à la provision pour pertes de guerre (4.158.000 fr.).

Le rapport du conseil signale que le gouvernement laotien a accordé à la Société deux permis de recherches d'hydrocarbures et que les pourparlers sont en cours pour l'établissement du cahier des charges relatif à ces permis.

Le remaniement monétaire intervenu au Laos le 10 octobre 1958 va permettre d'accélérer l'exécution du programme de rénovation des installations et de modernisation des méthodes d'abattage du minerai.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 23 décembre 1958)

À l'assemblée ordinaire du 19 décembre, le président a déclaré que la production de l'exercice 1958 est légèrement supérieure à 600 t., accusant ainsi un progrès sur celle de l'exercice précédent.

Le rapport du conseil indique que la société a, au cours de 1958, procédé à des achats de matériel destiné à la rénovation des installations et à la modernisation des méthodes d'abattage du minerai. Pour couvrir ces dépenses, la société a sollicité un prêt à long terme du Crédit National Lao et espère l'obtenir dans un proche avenir.

La société a, en outre, repris les travaux de prospection. Il est apparu que la vallée du Mékong présentait les caractéristiques d'un vaste bassin sédimentaire susceptible de contenir des gisements pétrolifères.

L'assemblée a approuvé les comptes de 1957 et affecté le solde bénéficiaire aux amortissements et provisions.

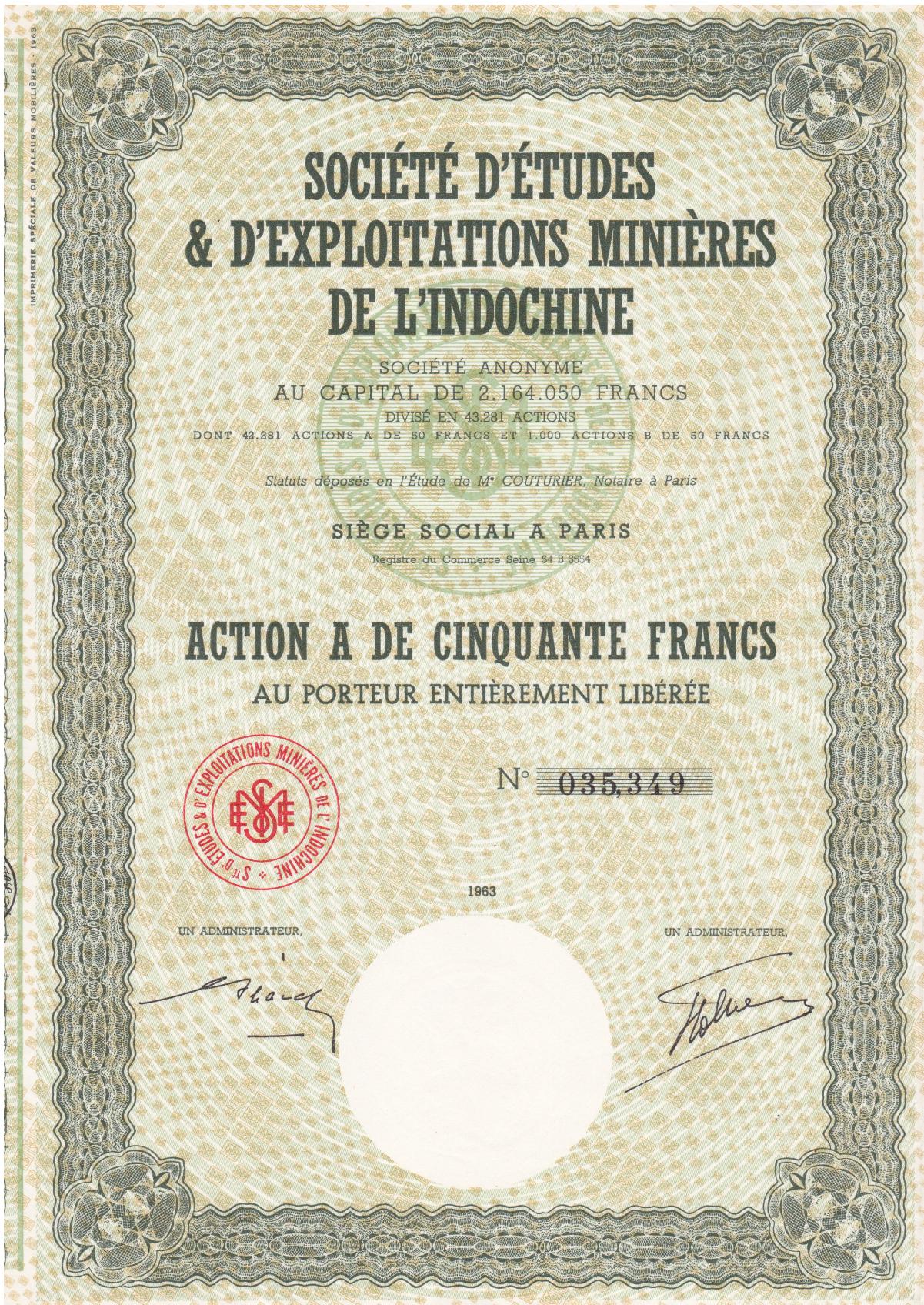
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
(*L'Information financière, économique et politique*, 5 décembre 1959)

L'exploitation de la Société a bénéficié de la réforme monétaire au Laos qui a permis de réaliser des programmes d'investissements dont les résultats commencent à se manifester, indique le rapport à l'assemblée ordinaire du 3 décembre.

C'est ainsi que la production de la laverie pour les premiers mois de l'exercice en cours a atteint 331 tonnes, soit, en métal, une moyenne mensuelle supérieure de 15 % à celle de 1958, ce qui, compte tenu de la production laotienne en légère diminution, a permis, malgré tout, une légère augmentation de la production globale.

En 1958, l'intervention du Comité international de l'Etain a permis d'éviter un effondrement des cours qui, par la suite, grâce aux accords passés avec la Russie, se sont raffermis progressivement pour atteindre £ 750 en fin d'année. Le marché n'a cessé de s'améliorer depuis et les cours ont atteint, et même dépassé, en 1959, le chiffre plafond que s'était fixé le Comité, soit £ 780.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1958 et fixé le dividende brut à 200 francs par action et à 68 fr. 39 par vingtième de part, payable à une date et selon les modalités qui seront fixées par le conseil.



Coll. Olivier Galand
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES DE L'INDOCHINE
Société anonyme
au capital de 2.164.050 fr.

divisé en 43.281 actions
dont 42.281 actions A de 50 fr. et 1.000 actions B de 50 fr;
Statuts déposés en l'étude de M^e Couturier, notaire à Paris,.
Siège social à Paris
Registre du commerce Seine 54 B 6554

ACTION A DE 50 FRANCS
au porteur entièrement libérée
1963
Un administrateur (à gauche) : ?
Un administrateur (à droite) : ?
Imprimerie spéciale des valeurs nouvelles

Who's who européen, 1967 :

BASTID Pierre Charles. Administrateur de sociétés. Né à Aurillac (Cantal) le 5.8.1898 [† Paris XVI^e, 9 mai 1979]. P. : d'Henri, magistrat, et de Marie-Louise Ollivier. M. : le 5.5.1923 à Paris avec Hélène Lescuyer. Enf. : Pierre, Philippe et Hubert. Ét. : Éc. polytechn. Gr. univ. : lic. ès sc. Carr. : ing. T.P. de l'Indochine, dir. gén. Siam et Malaisie, dir. gén. des Étains et Wolfram du Tonkin [EWT*], prés. Assoc. des mines du Tonkin, ing.-conseil Banque de l'Indochine*, prés.-dir. gén. « Sogemex », adm. Soc. immobilière Dong-Trieu*, Éts Eiffel*, adm. Soc. agric. du Gabon*, adm. « Études et exploitations minières de l'Indochine » [Cie du domaine de Kokumbo (Côte-d'Ivoire)]. Décor. : off. O. nat. Légion d'hon., cr. de guerre G.M. II, méd. de la Résistance. Membre : Union interalliée. A. priv. : 36, rue La Fontaine, 75 Paris 16 ; prof. : 4, rue du Coq, 75 Paris 9 [= adr. Huta indemnités, Mielle-Labaste et Cie].

Who's who européen, 1967 :

BARTHOLONI Alain Henri Alban. Directeur général hre de banque, administrateur de société. Né à Paris, le 13.7.1906. F. : de René [1881-1928], off., adm. de soc., et de Louise Gastaldi M. : le 16.5.1929, à Paris, avec Yvonne de Boislisle [1909-2002]. Enf. : Fernand [1930], Florence, Jean-François et Daniel. Asc : Jean-François B., arr.-gr.-père, fin. et mécène, fond. et prés. Caisse d'Épargne Paris, fond. Cons. musique Genève. Ét. : lycée Janson-de-Sailly Paris. Gr. : dipl. htes ét. comm. Carr. : Banque de Syrie et du Liban, Paris, Syrie, Liban et au siège soc. Paris, 1951-1967 dir. gén. adj., adm. Soc. d'ét. et explorations minières de l'Indochine. Décor. : Croix de guerre GM 2. Réc. : alpinisme, plantation de résineux. A. priv. 25 bis, rue Descamps, 75 Paris 16 et Manoir des Lyons, 60 Villeneuve-les-Sablons, France.

[Desfossés 1956]

Bartholoni (Alain)[1906-1996][fils de René (1881-1928), député de la Hte-Savoie (1919-1924) et président de la Sté d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (SEEMI).][carr. à la Bq de Syrie et du Liban], 377 (Damas-Hamah), 2029 (Grands hôtels du Levant).

Who's who 1979 :

BARTHOLONI (René, Alban), directeur de banque. Né le 17 janv. 1928 à Paris. Fils de Maurice Bartholoni, directeur de la Société des assurances Nationales vie [adm. Sté d'études et d'exploitations minières de l'Indochine (étains au Laos)], et de M^{me}, née Jeanne-Marie Testu de Balincourt. Mar. le 18 oct. 1951 à M^{le} Nelly Champion (1 enf. : Alban). Études : École Gerson, Collège Saint-Martin de France à Pontoise, Lycée Janson-de-Sailly à Paris. Carr. : à la Banque de l'Indochine devenue (1975) Banque de Indochine et de Suez (Indosuez)* (depuis 1948), successivement fondé de pouvoirs (1962), sous-

directeur (1965), directeur (depuis 1972) de cet établissement, administrateur de la Compagnie générale de financement immobilier (Cogefimo), du Crédit général pour le commerce et l'industrie, et la Compagnie lyonnaise de financement immobilier, du Crédit foncier de Monaco [héritage CFAT]. Sports : voile, ski, alpinisme. Adr. : prof., 96, bd Haussmann, 75008 Paris et 44, rue de Courcelles, 75008 Paris ; privée, 22, rue de Chazelles 75007 Paris.

Who's who 1971 et 1979 :

GÉRARD (Maurice, Jean), industriel, administrateur de sociétés. Né le 30 avril 1914 à Levallois-Perret (Seine). Fils d'Henri Gérard, et de M^{me}, née Lucie Munier. Célibataire. Études : cours privés, Faculté de droit de Paris. Carr. [administrateur-directeur général de la Société financière pour la France et les pays d'outre-mer \(1960-1963\),... administrateur de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine \(depuis 1962\)...](#)

1975 : NATIONALISATION.